

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 28 SEPTEMBRE 2020 - 50^e ANNÉE - N° 1195 - 4 €

Morale Yankee

Les relations entre la Chine et le Saint-Siège sont choses délicates. On sait que, sous Mao, les catholiques ont connu un véritable enfer sur terre : tortures, déportations, assassinats. Le temps a passé et Rome et Pékin ont scellé il y a deux ans un accord de reconnaissance réciproque, que la diplomatie vaticane se fait fort de renégocier dans le sens de nouvelles avancées, pour peu que personne ne s'en mêle.

Hélas, l'Amérique aux gros sabots s'est mise de la partie. Par la voix de son secrétaire d'État, Mike Pompeo, elle vient de sommer le Vatican de ne pas renouveler cet accord, sauf à remettre en cause « l'autorité morale » du Pape. Rien que cela...

De quoi se mêle ce *yankee* endimanché ? De quelle « autorité morale » se prévaut l'Amérique de Trump pour adresser cette sommation au Pape ? De quel droit un pays qui, par le passé, a soutenu les pires dictatures militaires, qui affame les peuples lorsqu'ils pensent mal, qui présente, au yeux du monde, l'image d'une classe politique pourrie par l'argent, d'un système économique sans foi ni loi, d'une violence sociale peu digne d'une démocratie, prétend-il donner des leçons de morale à Rome ?

Que les États-Unis commencent par balayer devant leur porte. Et gageons que ce n'est pas pour demain ! D'ici là, nous suggérons au Pape, au nom de son « autorité temporelle », d'asséner à ce triste représentant de l'Oncle Sam un coup de goupillon derrière les oreilles. Pour lui remettre les neurones en place, à défaut de ceux de son président. ■



La pharmacie, filière stratégique

Pour en finir avec les pénuries de médicaments, il faut relocaliser et réorganiser complètement notre secteur pharmaceutique.

Pendant la première phase de la crise sanitaire, les Français ont appris que 80 % des principes actifs de leurs médicaments étaient fabriqués à l'étranger. Pire : un Français sur quatre a déjà été confronté à un manque temporaire ou régulier d'approvisionnement pour un trai-

tement, à cause de la production en flux tendus ou parce que certains médicaments ne sont plus rentables. Pour sortir de cet état de dépendance et de ces situations de pénurie, Emmanuel Macron a fièrement annoncé, en juin et de nouveau en septembre, le retour à la

« souveraineté sanitaire ». Des crédits ont été annoncés mais comment seront-ils dépensés ? La structure industrielle est complexe et la production de médicaments est trop coûteuse. Des transformations de grande ampleur s'imposent. L'article d'André Grandier en pages 2 et 3.

Hommage à Fumaroli

La mort de Marc Fumaroli nous fait perdre l'un des témoins d'un héritage de civilisation en péril.

Disparu le 24 juin, Marc Fumaroli avait une connaissance exceptionnelle de la culture française. Spécialiste du XVII^e siècle et notamment de La Fontaine, il avait une intelligence aigüe de l'Ancien régime et saluait dans Louis XV et Louis XVI les rois qui avaient fait jailir le siècle des Lumières.

De manière plus générale, il aimait et défendait les huma-

nités rejetées par certains sociologues comme signes d'une « distinction » sociale vouée à disparaître – et aujourd'hui menacées par le tout numérique.

En continuant de lire Fumaroli, on s'apercevra que les humanités sont indispensables à la vie de l'esprit en France et dans la grande Europe dont l'unité est culturelle. La chronique de Gérard Leclerc en page 11.

Dans ce numéro :

Page 4 : L'hôpital public en voie de guérison ?

Page 7 : La nouvelle question d'orient.

Page 12 : Baverez et les illusions du progrès.

Page 13 : Debord, un "réac" de type inconnu ?

Page 16 : Éditorial
Pour une relance industrielle.

Des discours à la réalité

L'industrie pharmaceutique est un secteur économique dans lequel l'État investit beaucoup mais où le citoyen-contribuable bénéficie de peu de retombées. La crise sanitaire fera-t-elle changer les choses ? Pas si sûr...

Le 16 juin 2020, en visite dans une usine Sanofi, Emmanuel Macron s'est engagé en faveur d'une « souveraineté sanitaire ». Une enveloppe de 200 millions d'euros, sera mise en place pour « financer des infrastructures de production et de recherche et développement » et favoriser la relocalisation de certaines productions, notamment le paracétamol. La promesse a été répétée une nouvelle fois le 4 septembre dernier, devant une usine Seqens. Que sait-on de cette enveloppe ? Comment cet argent public sera-t-il dépensé ? En réalité, il n'y a aucune raison pour qu'il ne suive pas le parcours « classique » du financement pharmaceutique.



Le parcours « classique », entre « Start-up Nation » et « Big Pharma ». Contrairement à une idée reçue, la recherche et développement pharmaceutique est majoritairement assurée en France par de petites et moyennes entreprises (PME), en coopération avec la recherche publique, et non par les grands laboratoires. Ainsi, en 2016, ces sociétés ont été les principales bénéficiaires de l'enveloppe de 171 millions d'euros d'argent public engagée par BPI France en soutien à l'innovation dans le secteur. Les produits imaginés par ces entreprises start-up sont ensuite achetés à un prix élevé par les laboratoires, Sanofi par exemple, qui les industrialisent, les distribuent et fixent le prix de vente sur le marché avec la puissance publique, en se réservant au passage une copieuse marge pour financer leurs investissements. Les « Big Pharmas » – surnom des grands laboratoires – empochent ainsi un bénéfice de 30-40 % sur le prix de vente des produits (1). Tandis que l'État (et donc le contribuable) paye à deux reprises dans le processus : au moment de la recherche et au moment de la mise sur le marché.

Ces prix élevés sont maintenant artificiellement par des situations de pénuries chroniques.

Aujourd'hui, un Français sur quatre a déjà été confronté à un manque d'approvisionnement sur un traitement, ruptures souvent temporaires liées aux difficultés de la production en flux tendus, mais qui prennent parfois une forme systématique. Ces pénuries concernent essentiellement les anciens médicaments, principalement injectables (antibiotiques, hormones et vaccins), qui sont devenus non rentables pour les laboratoires car ils n'ont plus l'exclusivité du produit sur le marché, bien qu'il soit toujours essentiel pour le patient.

Des excipients produits à l'étranger. Avec les fermetures de frontières liées à la Co-

vid-19, la France s'est tout à coup retrouvée privée de 80 % des principes actifs fabriqués en Asie. Ces pays ont l'avantage de posséder des réglementations environnementales beaucoup plus souples que les nôtres et une main d'œuvre peu chère, ce qui explique la concentration des usines de chimie fine en Extrême Orient. Les appels se multiplient aujourd'hui pour demander la relocalisation de la production de ces matières premières, à commencer par l'Union européenne. Ainsi, un rapport présenté par la députée Nathalie Colin-Oesterlé (PPE), en mai dernier demande que l'UE se mette en situation d'être « plus compétitive » en attirant

les fabricants « par des mesures incitatives fortes ». Mais qui va accepter « la présence de sites Seveso au fond de son jardin ? », se demande Philippe Lamoureux, directeur général du LEEM (2) dans un article du Monde en juin dernier, « car qui dit production de matière première, dit usines de chimie fine », extrêmement polluantes au demeurant, ce qui ne veut pas forcément dire un prix de revient plus bas sur le médicament.

Des entreprises qui sont souvent plus intéressées par les marchés étrangers que par la France. S'ils sont financés par l'État, les acteurs du secteur ne réservent pas leurs innovations

Pour une politique pharmaceutique saine

1. Concernant la relocalisation des usines de chimie fine, la question du traitement des rejets polluants est incontournable. Il faudra assumer le résultat de ce choix

2. Les entreprises du secteur sont prêtes à accepter une refonte du modèle de financement du médicament. Il faut engager cette discussion, mais sans se laisser enfermer dans un chantage au prix, qui est devenu systématique. Avant que le médicament soit haut-de-gamme, la puissance publique doit veiller à ce qu'il reste abordable pour le patient, sans mettre en péril les comptes de l'Assurance Maladie.

3. On peut envisager une modification de la chaîne du médicament, en renforçant le dialogue entre les PME et l'État. L'État, financeur des innovations,

pourrait devenir l'acheteur privilégié des brevets, avant les grands laboratoires. La crise sanitaire a montré que les petites industries françaises étaient disposées à entrer dans cette démarche.

4. Pour rendre les médicaments plus abordables, il est possible d'avancer la date d'entrée des génériques sur le marché. Cela revient à élargir la liste réglementaire des molécules « génériques », élargissement contre lequel se battent les laboratoires afin de garantir la rentabilité de leurs brevets.

5. En cas de non-coopération des industriels concernant les vaccins anti-Covid, l'État a la possibilité d'exiger une licence d'office dans l'intérêt de la santé publique. Cette solution juridique permettant de contraindre les titulaires d'un brevet à concéder leurs droits d'usage des inventions. ■

au seul marché français. C'est le cas des PME de recherche pharmaceutique, mais aussi des PME qui construisent des dispositifs médicaux (masques, respirateurs artificiels, etc.) et qui vendent très largement leur brevet en dehors de la France car « *il y a des produits qui n'entrent pas [sur le marché], et que les prix pratiqués sont trop bas* », selon Philippe Chêne, président du Snitem (3).

À cause de la spécialisation néo-libérale du travail, la France est devenue un pays d'atelier, au même titre que la Chine ou la Thaïlande, mais pour des produits de haute-technologie et la recherche. Ainsi, bien qu'elle ne concerne qu'une toute petite partie de la main d'œuvre française – celle qui a pu se payer des études et qui peut se permettre d'habiter dans les « *basins d'innovations* » – cette production estampillée *French Tech* bénéficie des bons points des médias, des organisations professionnelles industrielles et de la Macronie. Une image de marque que le contribuable paye chèrement et dont il ne bénéficie que partiellement, aussi bien en termes de prix que d'innovation. ■

ANDRÉ GRANDIER.

(1). Soit 6 ou 7 milliards d'€ de profits pour Sanofi, selon le sénateur Yves Daubigny.

(2). Le LEEM est l'organisation professionnelle des entreprises du médicament opérant en France, fief de la Macronie.

(3). Syndicat national de l'industrie des technologies médicales.

La REM : tempête dans un verre d'eau

La démission de Pierre Person, numéro deux de la République en Marche, signale une crise dérisoire. Elle confirme que le « parti » présidentiel est un zombie voué à une fonction de gardiennage parlementaire.

Personnage inconnu des Français, à l'exception des diplômés d'études supérieures de macrologie, Pierre Person a fait sourire quand sa démission a connu un rebond avec le départ d'Aurore Bergé, inénarrable figure de l'opportunisme politicien, qui quitte son poste de porte-parole de LREM.

Les citoyens confrontés à la crise sanitaire, sociale et économique et qui s'inquiétaient de l'avenir des deux susnommés ont été rassurés en apprenant qu'ils restent députés. Les dits-citoyens ont dès lors pu s'interroger en toute sérénité sur les raisons de la crise qui secoue la REM.

Les médias ont donné à l'affaire un tour dramatique en évoquant un parti « *déchiré* », des « *tensions* » et même des « *insultes* » lors de la réunion du Bureau exécutif – « *c'était l'horreur* », a confié un participant –, avec cette finale grandiose où l'on voit un non-membre de droit du Bureau, Sacha Houlié, annoncer lui aussi sa démission !

Le récit médiatique pêche par son classicisme, lourd de

parti-pris rationaliste. Il faut au contraire faire référence au théâtre de l'absurde, à la philosophie du néant. La République En Marche n'est pas un parti : un parti suppose un ancrage historique, une pensée en acte, une sociologie militante... De l'aveu même de députés « *marcheurs* », la REM, ça ne pense pas. Et ça n'a pas de stratégie parce que c'est le produit d'une démarche-marketing qui, lors de la campagne de 2017, a ciblé des populations, recueilli des données en forme d'opinions et alimenté des ordinateurs qui ont recraché des éléments de programme. Tout le contraire d'une démarche militante.



DR. Crise de nerf au parti Godillot.

Nous avons donc affaire à ce que les politologues nomment un « *parti-entreprise* » qui est la négation du parti politique. Silvio Berlusconi en avait créé le

modèle, avec Forza Italia. A la différence de la machine berlusconienne, la REM ne s'appuie pas sur une entreprise. C'est un organe sans corps et sans tête, créé par Emmanuel Macron pour parquer les députés qu'il a fait élire et dont il a besoin pour faire approuver les projets de loi. Ces députés sont régents par un Bureau exécutif assumant une mission de gardiennage. Cette mission a d'ailleurs été fort mal remplie puisque la REM a vu partir tant de députés qu'elle a perdu la majorité absolue à l'Assemblée nationale – et le souvenir de sa défaite cinglante aux municipales flotte encore dans les mémoires.

Mais l'avenir ? Les élections régionales seront un mauvais moment à passer mais les bataillons clairsemés de la REM seront sans doute rassurés par la présence de Sibeth Ndiaye à la direction du « *pôle idées* ». Toutefois, ils se demanderont avec angoisse qui va bien pouvoir remplacer l'ancienne porte-parole du gouvernement à la Commission nationale des talents !

Puis Emmanuel Macron sifflera ses chiens de garde et les mèlera sans doute à d'autres cohortes d'ambitieux pour une nouvelle campagne dont les thèmes seront choisis par algorithmes. Tout ne va-t-il pas pour le mieux dans le meilleur des mondes ? ■

SYLVIE FERNOY.

L'Écho du net

■ Autoroutes et privatisations.

Paraissant le même jour (18 septembre) sur deux médias différents, deux informations (1) (2) éclairent d'un jour très révélateur la spoliation qu'a constituée, pour la nation, la privatisation en 2006 du réseau autoroutier. Spoliation qui ne s'arrêtera pas là, comme le confirme la publication très discrète au *Journal Officiel* du 15 août 2020, d'un décret relatif aux conditions de classement de certaines sections de routes dans la catégorie des autoroutes. D'apparence très technique, ce décret d'application de la loi d'orientation sur les mobilités (LOM) de décembre 2019 ouvre, en réalité, la possibilité de céder au privé des kilomètres de routes nationales.

Il y a d'abord un rapport de 300 pages de la Commission d'enquête sénatoriale qui « *a auditionné les*

principaux acteurs de ce dossier sensible ». On y apprend que les autoroutes ont été concédées à un tarif pour le moins avantageux (14,8 milliards d'euros) puisque ledit rapport établit que les conditions dans lesquelles ces concessions ont été attribuées « *ont fait perdre à l'État quelque 6,5 milliards d'euros de recettes potentielles* ».

Au total, les groupes bénéficiaires (Vinci, Eiffage, Abertis) ont déboursé 22,5 milliards d'euros pour acquérir le contrôle total de l'ensemble du réseau autoroutier national jusqu'en 2036. Si, pour la période 2006-2019, la rentabilité économique a été « *très significative, elle se situe cependant légèrement en deçà des attentes. Pour Vinci et Eiffage, elle est autour de 5% à la fin 2019. En revanche, Abertis n'a pas encore atteint son seuil de rentabilité, avec une rentabilité négative de 1%* », il en va autrement pour la période 2020-2036 : « *Rien que pour le*

groupe Vinci, l'acquisition d'ASF et d'Escota devrait être 'très rentable'. Les dividendes cumulés seraient de l'ordre de 20,7 milliards d'euros. »

Pour APRR et AREA, qui appartiennent au consortium Eiffage, le rapport parle d'une rentabilité hors normes : elle atteindrait « *22,3 milliards d'euros* », soit quatre fois plus que le coût d'acquisition de 6,7 milliards d'euros. La rentabilité de Cofiroute apparaît aussi « *extrêmement élevée* ». Le rapport évoque ensuite « *le fameux protocole d'accord de 2015 qui prévoit certes des travaux de 3,27 milliards d'euros, mais aussi une hausse des péages et un allongement de la durée des concessions* ». Les sénateurs dénoncent des « *négociations opaques* ».

Un « *allongement de la durée des concessions* » : c'est là que le décret mentionné précédemment prend tout son sens : « *Le scénario discuté en coulisses depuis quelques années par l'État et les compagnies*

privées est pourtant simple. Ce dernier n'a pas les moyens d'entretenir comme il faudrait ses routes, qui souffrent d'un sous-investissement chronique. Mais si vous nous confiez certaines portions, les derniers kilomètres avant l'autoroute, par exemple », suggèrent les grands groupes, « *nous les entretenons, nous investissons, et, en échange, vous prorogez nos contrats* ». Ne se satisfaisant pas des conditions pourtant extrêmement avantageuses de la privatisation initiale, les groupes concessionnaires sont en passe d'obtenir à nos dépens, usagers comme contribuables, une véritable rente de situation à laquelle il s'agira de mettre fin le plus tôt possible. Seule une nationalisation le permettra.

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://www.publicsenat.fr>, 18 septembre 2020.

(2). *Le Monde* du 18 septembre 2020.

Une menace sur la sécurité de nos données médicales



DR.

La gestion par un grand groupe américain du fichier médical des Français montre une nouvelle fois les limites du discours du gouvernement sur le retour de notre souveraineté en matière de santé.

En décembre 2019 était lancé en catimini par Cédric O et Agnès Buzyn, le *Health Data Hub* (HDH, en anglais, comme il se doit !), destiné à collecter les données de santé des Français. Cette structure, hébergée par le géant américain Microsoft, est présentée comme une solution d'analyse accélérée pour améliorer la santé de la population française, l'intelligence artificielle contenue dans le HDH devant permettre d'examiner des quantités astronomiques de données pour prédire, anticiper l'évolution des maladies et limiter leur propagation.

Le hic ? Les données analysées sont constituées de l'ensemble des données médicales

des Français. En juin 2020, la Cnil rendait un avis plus que réservé sur l'utilité et la sécurité de données hébergées par un géant américain du *cloud*, en signalant que le consentement éclairé des citoyens n'était nullement sollicité. En outre, lors d'une séance plénière au Sénat en début d'année, le gouvernement fut questionné sur l'intérêt de choisir Microsoft. Ce qui n'empêcha pas, fin avril, le Conseil d'État, de conforter le *Health Data Hub*, face aux recours légitimes des associations de protection des libertés qui mettaient en avant les utilisations détournées qui pouvaient être faites des dites données.

Il ne faut pas perdre de vue que même si Microsoft s'est

engagé à stocker l'ensemble des données sur le territoire européen (principalement aux Pays-Bas), le géant américain est soumis à l'extraterritorialité du droit de son pays d'origine. Droit qui permet, sur simple demande du US Department of Justice, de rapatrier l'ensemble des données sur le territoire nord-américain. Ainsi, l'utilisation de la donnée médicale peut changer, celle-ci peut être vendue à des sociétés privées pour affiner leurs produits et leurs cibles de vente ou, pire encore, pour constituer un recueil des personnes « non-rentables » à assurer (personnes déficientes cardiaques, longue maladie, personnes à risques, etc), en violation du secret médical, droit consacré en France. C'est pourquoi l'Ordre des Médecins, à l'annonce de la mise en place du HDH, mit en garde le gouvernement : bien qu'il y ait un intérêt légitime à développer une telle structure pour affiner les recherches et permettre une meilleure prise en charge des malades, « *l'outil doit voir le jour sur une infrastructure qui garantit le secret médical* » qui reste un corollaire de la liberté individuelle.

Sans oublier que le HDH enfreint le Règlement Général de la Protection des Données, directive européenne à laquelle les acteurs français sont soumis mais que les Gafam et autre Alibaba ne respectent pas ou contournent allègrement.

En pleine crise du coronavirus, alors que le gouvernement nous parle de « *retour à la souveraineté sur les produits de santé* », d'une possible relocalisation des industries et du retour d'un État stratège, dans une vision plus globale de la souveraineté de la France, pourquoi ne pas avoir fait le choix d'un acteur français du *cloud* ou a minima européen ?

La réponse qui est donnée dans la presse spécialisée est la suivante : « *Microsoft est le premier géant du cloud certifié hébergeur de données de santé* ». Argument qui n'est malheureusement pas sans valeur quand on voit le retard pris par les groupes européens dans le domaine du numérique et qui démontre une fois de plus l'absence de vision politique à long terme dans ce secteur clef de l'économie mondiale. Les puissances chinoises et américaines l'ont d'ailleurs bien compris en investissant des sommes colossales dans leurs industries respectives. À l'instar de ce que nous écrivions, il y a quelques mois sur le « *Cloud Souverain Européen* » (1), ce projet gouvernemental questionne une nouvelle fois les choix faits en matière de numérique, de respect des libertés individuelles et la place accordée, avec beaucoup de complaisance, aux géants d'outre-Atlantique. ■

GUILLAUME VILLERS.

(1). Cf. *Royaliste*, n° 1188 du 2020

La quinzaine sociale

■ **Pour les pères.** – Emmanuel Macron vient d'annoncer le doublement de la durée du congé de paternité qui devrait passer de 14 à 28 jours. L'objectif est d'inciter davantage de pères à profiter de ce droit, notamment ceux qui ont un statut précaire : si 80 % des salariés en CDI y ont recours, moins de 60 % des CDD en bénéficient. La charge parentale reposant encore beaucoup sur les mères, cette mesure, qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2021, favorisera également l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle reste cependant en-deçà des conclusions de la commission Cyruhnik. Installée il y a un an par le président de la République pour lutter contre les « inégalités de destin », elle préconise, dans un rapport remis le 8

septembre, d'allonger à neuf semaines le congé paternité.

■ **Pour les travailleurs détachés.** – Autorisé par l'Union européenne depuis les années 1990, le dispositif des travailleurs détachés s'est fortement développé, notamment dans l'agriculture. Des dizaines de milliers de ressortissants d'Europe de l'est, d'Afrique et d'Amérique du Sud viennent ainsi chaque année en France tailler les vignes, cueillir ou emballer fruits et légumes. Ils sont généralement employés par des sociétés d'intérim domiciliées à l'étranger où le coût d'un salarié payé au Smic (cotisations sociales comprises) peut être de 40 % inférieur à celui de la France. L'une de ces sociétés, Laboral Terra, basée en Espagne, vient d'être condamnée par le Conseil des Prud'hommes d'Arles à verser plusieurs milliers d'euros à cinq ex-employés maro-

cains pour retenues frauduleuses sur salaires, non-versement d'indemnités de congés payés, non-respect du minimum salarial légal, absence de visite médicale... Plusieurs entreprises françaises utilisatrices de ces travailleurs détachés en Provence ont été condamnées de manière solidaire pour ces abus, en cas de défaillance de Laboral Terra.

■ **Pour le climat.** – A quelques jours de la présentation du projet de loi de finances 2021, les associations membres du Réseau Action Climat (RAC) ont lancé un appel aux parlementaires français. Lors d'une conférence de presse, leurs représentants ont réclamé que la baisse de l'impôt de production prévue dans le plan de relance du gouvernement soit conditionnée à la mise en œuvre de mesures écologiques et sociales. Ils ont également dénoncé le saupoudrage de milliards d'eu-

ros, le soutien accordé aux entreprises sans discernement, ainsi que l'absence de cap et de planification. Ils ont enfin reproché à Emmanuel Macron de vouloir faire diversion en multipliant les instances de concertation comme le Haut conseil pour le climat, le Conseil de défense écologique, la Convention citoyenne pour le climat, puis de ne pas tenir compte de leurs recommandations.

■ **Pour le fun.** – François Bayrou, le tout nouveau haut-commissaire au Plan et à la Prospective, a présenté sa feuille de route et sa méthode de travail devant le Conseil économique, social et environnemental le 22 septembre. Il a déclaré vouloir organiser les réflexions de son équipe autour de trois thématiques : la « vitalité du pays », « l'indépendance » et « le projet de société fondé sur la justice ».

L'hôpital en voie de guérison ?

Jean Castex s'est réjoui de la signature par une majorité de syndicats des accords faisant suite au Ségur de la santé, sans préciser comment ils allaient être financés par les hôpitaux. Les volets touchant à l'organisation et au management des hôpitaux se résument pour l'instant à des pétitions de principe. Examinons tout cela.

Le gouvernement a communiqué essentiellement sur les sommes consacrées aux revalorisations salariales des professionnels de santé des hôpitaux publics : 8 milliards d'euros, ce qui constitue « *un moment historique* », selon Jean Castex. En fait, il s'agit uniquement d'une évaluation du coût des majorations de salaires. À ce jour, on ne sait toujours pas comment ce montant sera financé. Les hôpitaux en sont incapables sur leur budget propre, le plus souvent déjà en déficit et l'État n'a pas précisé comment il pourrait assurer cette revalorisation. En outre, à ce jour, il n'est pas prévu de revalorisation de l'Ondam (Objectif national des dépenses d'assurance maladie) – le montant de dépenses fixé chaque année par le législateur dans la loi de financement de l'assurance maladie – qui permettrait d'envisager une augmentation des dépenses hospitalières.

En fait, le budget des hôpitaux, qui repose actuellement sur un financement à l'activité (T2A), doit être remis à plat. Il a eu pour effet de contraindre les établissements à « *produire* » des actes en réduisant leurs frais de personnel et en diminuant leur nombre de lits. Le résultat s'est montré catastrophique pendant la première vague de la pandémie du Covid-19 : manque de lits et de personnels dans les hôpitaux pour faire face à l'arrivée massive de patients en réanimation et en soins intensifs. Ce système de financement a par ailleurs provoqué des déficits cumulés sur ces dernières années pour les hôpitaux à hauteur de 13 milliards d'euros. Face à l'urgence provoquée par la pandémie, le gouvernement s'est engagé à reprendre à son compte cet endettement et à conduire une réflexion sur la question du financement dans le cadre de « *l'expérimentation d'un modèle mixte de financement des activités hospitalières reposant notamment sur les besoins de la population d'un territoire* », comme l'a souligné Olivier Véran, le ministre de la Santé, lors de sa présentation des suites à donner au Ségur de la santé.

Des dysfonctionnements bien connus...

La pandémie du Covid-19 a mis en lumière les pathologies dont souffre de longue date l'hôpital public. Cette situation n'est d'ailleurs pas spécifiquement française. Les systèmes de santé des autres pays sont également traversés par des remises en question fortes. En effet, ils ont été conçus au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale pour traiter des pathologies aiguës, souvent d'ori-



gine infectieuses. Mais la donne a changé : « *une transition épidémiologique* » s'est produite, selon Laurent Chambaud, directeur de l'École des hautes études en santé publique. Elle se traduit par le poids croissant des maladies chroniques liées au vieillissement de la population. Il existe également d'autres transitions liées à l'irruption des nouvelles technologies, qui modifient très profondément les relations entre professionnels de santé et leurs patients et les relations entre l'hôpital et la médecine de ville.

Notre système de santé, héritier de la réforme Debré en 1958, est centré sur l'hôpital. Les réponses sanitaires à la pandémie ont illustré une nouvelle fois la fragilité de ce mode d'organisation, avec un appel systématique à la régulation du Samu en cas de suspicion de Covid-19 lors de la période de confinement, et une mise hors jeu presque systématique de la médecine de ville. Les chiffres confirment cette constante de notre système de santé : 41 % des dépenses de santé françaises sont consacrées à l'hôpital contre 38 % dans les autres pays de l'Union européenne.

Les pouvoirs publics prônent donc un « *virage ambulatoire* » – pour reprendre l'expression du programme présidentiel – afin de recentrer l'hôpital sur ses activités de soins aigus et son expertise technique et de donner une place de premier plan aux médecins généralistes. Toutefois, le Ségur de la santé se montre fort discret

sur les mesures concrètes à prendre pour atteindre cet objectif, sauf pour dénoncer « *un excès de centralisation et de cloisonnement entre l'hôpital et la médecine de ville* », selon Nicole Notat en charge des négociations.

L'année dernière, l'Académie de médecine a pourtant publié un rapport approfondi (1) sur le fonctionnement de l'hôpital public, en pointant du doigt ce qu'elle avait qualifié de « *gestion technocratique des hôpitaux* ». Elle mettait en cause à la fois la lourdeur des processus de décisions et l'administration des établissements par des directeurs qui se comportent de plus en plus souvent en simples gestionnaires de moyens humains et financiers. Elle prônait la création de directeurs médicaux issus du corps des praticiens hospitaliers pour donner vie aux projets médicaux des établissements de santé et une réforme des pôles médicaux, structurés, aux yeux de l'Académie, de manière trop souvent artificielle.

...mais le gouvernement ne décide pas. Le Ségur de la santé ne s'est pas vraiment attardé sur le sujet, ni d'ailleurs Olivier Véran qui s'est contenté de souligner que, désormais, la nomination des chefs de service se fera après un appel à candidatures, chaque candidat devant présenter son projet devant ses collègues. Mais soyons rassurés, il préconise « *une gestion plus participative des établissements de santé* » !

Il reste un dernier aspect à évoquer : les injonctions paradoxales auxquelles est confronté l'hôpital. Il doit répondre aux besoins des populations sur un territoire donné mais se trouve contraint par la logique de la planification sanitaire qui empêche une véritable collaboration entre établissements publics et privés ou encore avec les établissements médico-sociaux. Seuls les établissements hospitaliers publics peuvent développer entre eux une logique de territoire au sein des groupements hospitaliers de territoire. On le voit le chemin est encore long avant d'arriver à la guérison des maux dont souffre l'hôpital. Mais soyons à nouveau rassurés, M^{me} Notat va présider un « comité de suivi » du Ségur de la santé qui aura vocation à coordonner les différentes réformes à intervenir notamment sur le volet hospitalier ! ■

JACQUES DUCONSEIL.

(1). Rapport 19-02. *L'hôpital public en crise : origines et propositions* - Académie nationale de médecine.

Biélorussie : quel avenir ?

La révolte d'une partie de la population biélorusse annonce le retrait à terme d'Alexandre Loukachenko mais laisse en suspens une question décisive : le peuple biélorusse veut-il former une nation ?

Comme tant d'autres potentats, Alexandre Loukachenko, qui tient le pouvoir d'une main de fer depuis 1994, n'a pas su s'arrêter à temps. Sa réélection triomphale avec 80 % des suffrages sentait par trop le trucage. Dimanche après dimanche, des mobilisations massives ont lieu, que l'arrestation de centaines de manifestants et les menaces contre les figures du mouvement, contraintes à l'exil, ne parviennent pas à empêcher.

Comme tout pouvoir en butte à une contestation populaire, la nomenklatura biélorusse mise à la fois sur la répression et le pourrissement mais, même si la mauvaise saison érode l'énergie des manifestants, l'homme qui voulait être président à vie peut se faire du souci. Dans l'étranger proche ou lointain, personne n'a intérêt à le soutenir. Washington ne le reconnaît plus comme président – mais cependant rien n'indique que ses agents ne sont pas en train de préparer une « révolution de couleur ». La Russie le soutient comme la corde le pendu, en cherchant une



16 août 2020. Manifestation contre Loukachenko à Minsk.

évacuation paisible suivie d'une transition douce. Bruxelles gesticule, comme à son habitude, mais sa diplomatie désarticulée est sans effet. Si, vue de loin, l'Union européenne peut encore faire rêver, les solutions ultralibérales qu'elle préconise détruiraient l'économie biélorusse, qui s'appuie sur un puissant secteur public, ainsi que son système de santé. Quant aux voisins immédiats – Lituanie, Pologne – ils ne songent pas à réintégrer le territoire biélorusse dans un ensemble commun.

Pour les révoltés biélorusses, le premier problème est de trouver une équipe crédible capable de remplacer Loukachenko et de réorganiser le pouvoir politique. Cependant, la réussite d'un gouvernement démocratique ne

sera vraiment acquise que si le peuple biélorusse affirme une conscience nationale.

Dans les milieux dirigeants et dans les médias, on croit trop souvent que la proclamation de l'indépendance d'un pays coïncide avec un sentiment national qui ne demandait qu'à s'épanouir. Ce fut le cas, après l'effondrement de l'Union soviétique, en Estonie, en Lituanie, en Lettonie, mais le cas de l'Ukraine fut d'emblée beaucoup plus problématique, comme le montrait la difficulté à se doter d'une monnaie (1). Cependant, des tendances indépendantistes étaient aisément repérables en Ukraine au XX^e siècle – à la différence de la Biélorussie. Intégrés à l'empire russe à la fin du XVIII^e siècle, les territoires

qui forment l'actuelle Biélorussie n'ont jamais quitté le monde russe puisque ce pays, très largement russophone, avait rejoint en décembre 1991 la Communauté des États indépendants puis avait signé avec Moscou, en 1997, un traité d'union russo-biélorusse dans la perspective d'une union politique et monétaire. Rien n'indique que les révoltés de 2020 ont l'intention de s'écarter de ce chemin. ■ YVES LANDEVENNEC.

(1). Si l'Ukraine a pris son indépendance en août 1991, il a fallu attendre septembre 1996 pour qu'elle se dote d'une véritable monnaie nationale.

Les Faits majeurs

■ **Canada.** – Justin Trudeau, affaibli par plusieurs scandales éblouissant son entourage, est parvenu à écarter la menace d'élections fédérales anticipées qui planait sur son gouvernement, investi en octobre 2019 seulement mais minoritaire. Grâce à l'annonce d'une importante mesure sociale pour atténuer l'impact économique du Covid-19 (congrès payés pour les malades), son Parti libéral a rallié le soutien du Nouveau parti démocratique, positionné à gauche, ce qui devrait permettre à l'exécutif de remporter le vote de confiance programmé dans quelques jours.

■ **Côte d'Ivoire.** – Il avait pourtant juré qu'on ne l'y reprendrait plus... Alassane Ouattara, après avoir annoncé qu'il ne briguerait pas un troisième mandat à 78 ans, pour laisser la place à une nouvelle génération d'hommes d'État, est finalement candidat à l'élection présidentielle du 31 octobre prochain. Son revirement a déclenché de violentes contestations dans la rue. Le 24 septembre, le conseil ivoirien des droits de l'homme a exprimé sa « vive préoccupation » à l'approche du scrutin, tout en appelant les différents camps politiques au dialogue.

■ **Japon.** – Shinzo Abe tire sa révérence. Premier ministre de l'Empire du soleil levant depuis décembre 2012, le leader du Parti libéral-démocrate (conservatisme/nationalisme) s'est retiré du pouvoir à la mi-septembre, fatigué par l'aggravation d'une maladie chronique. Yoshihide Suga, l'un de ses fidèles conseillers, âgé de 71 ans, lui a succédé à la tête du gouvernement et du parti. L'une des premières promesses faites par Suga est le maintien des Jeux olympiques, prévus à Tokyo en 2021, malgré la crise sanitaire.

Voix étrangères

■ **Pipeline poker.** – Berlin est dans le collimateur de Washington qui veut empêcher l'achèvement et l'exploitation du gazoduc sous-marin à travers la mer Baltique, NordStream II. Le Secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, n'a pas mâché ses mots dans une interview au quotidien populaire allemand *Bild*, le 22 septembre : « Nous espérons que le gazoduc ne sera pas achevé. Nous travaillons pour construire une coalition pour éviter que cela se produise. Nous espérons que le gouvernement allemand en viendra à voir les choses de cette façon. »

Il ne reste plus qu'à joindre l'île danoise de Bornholm à l'île allemande de Rügen distantes d'environ 75 km (sur 1230 depuis la côte russe). La pose des tuyaux s'était interrompue du fait du retrait de deux navires suisses dont l'armateur avait cédé aux pressions

étatsuniennes. Deux navires russes les ont remplacés. Or, le maire de Sassnitz, où sont basés ces navires, a reçu début août une lettre personnelle signée de trois sénateurs américains le menaçant de sanctions s'il persistait à accueillir ces bâtiments dans ses installations portuaires. La classe politique allemande, fort choquée, a vivement réagi contre une telle « arrogance » (*Die Zeit* du 11 août ; *Der Spiegel* du 28 août). *Die Zeit* a révélé, le 16 septembre, que le ministre allemand des Finances avait cherché, début août, à obtenir l'aval de Washington en échange du financement de deux ports pour le gaz liquéfié achetés par l'Allemagne aux États-Unis, pour un montant d'un milliard d'euros (le coût de NordStream II est de 9,5 milliards d'euros).

Jusqu'alors l'argument américain ne visait que l'indépendance énergétique de l'Europe par rapport au gaz russe. Survient l'affaire de l'empoisonnement, le 20 août, de

l'opposant russe Alexeï Navalny hospitalisé à Berlin. Nouvelle offensive américaine pour que l'Allemagne arrête NordStream II. *Der Spiegel* du 15 septembre révèle cette fois la division de la classe politique allemande. La commission des affaires étrangères du Bundestag, réunie le 9 septembre, n'a pas ménagé le ministre social-démocrate Heiko Maas, pris entre la gauche (*die Linke*), acquise à Moscou, et les Verts qui exigeaient une action immédiate contre la Biélorussie. Sur Nordstream II, les deux grands partis de la coalition sont partagés en interne, le gazoduc étant un héritage empoisonné laissé par le prédécesseur d'Angela Merkel, l'ex-chancelier social-démocrate Gerhard Schröder, tandis que les Chrétiens-démocrates se cherchent un nouveau président pour la succession de la même Angela Merkel en 2021 (l'un des trois candidats à cette présidence est vigoureusement hostile à NordStream II). Y.L.M.

Bicentenaire de la proclamation d'indépendance grecque, centenaire de la République turque, les deux pays préparent des commémorations qui, entre 2021 et 2023, verront une résurgence du passé qui risque de masquer les réels enjeux du moment.

La nouvelle question d'Orient

PAR YVES LA MARCK.

Il y a deux cents ans, une partie des Grecs se sont émancipés des Ottomans, puis cent ans plus tard ce sont les Turcs qui se sont débarrassés des Grecs d'Asie mineure (et réciproquement). Est-ce l'heure de la belle ? Erdogan n'est pas plus un sultan comme Soliman le magnifique que Papandreou, le Premier ministre grec de l'époque, père de celui qui chuta sur la récente crise de la dette, n'était un philosophe lorsqu'en 1979 Giscard d'Estaing imposa la Grèce à la Communauté européenne sous le prétexte qu'« on ne fait pas attendre Platon ». Si l'on a suivi la presse française pendant l'été, il ne s'agirait rien de moins que de libérer Sainte-Sophie, de bouter les Turcs hors d'Europe et de reconquérir Constantinople.

La crise actuelle doit être appréhendée à deux niveaux :

Au niveau de la Grèce : Pourquoi le pays qui possède la plus longue côte sur la Méditerranée orientale n'aurait pratiquement aucun domaine maritime ? Entre l'île de Kastellórizo, la Crète et Chypre, comment peut-on parler de zone économique exclusive sinon à l'exclusion de la Turquie ? La délimitation de cette zone, conformément à la convention des Nations unies pour le droit de la mer de 1982, n'a jamais eu lieu. Cette négociation ne devrait pas être plus longtemps éludée, ni conçue en termes de souveraineté. Sanctions ou prises de gages seraient mutuellement contreproductifs.

Au niveau de la Méditerranée : la Grèce n'est qu'une victime collatérale d'un conflit plus global, comme lorsque les îles du Dodécanèse en cause (Rhodes et onze autres dont Kastellórizo) furent attribuées à l'Italie parce qu'elle avait conquis la Libye et le resterait de 1912 à 1947 ! Le gaz de Méditerranée orientale compte moins ici que la recomposition du monde musulman qui se joue en Libye et ailleurs, avec l'Égypte et les Émirats Arabes Unis. La Grèce n'arrive qu'en fin de boucle, comme dans le projet de gazoduc sous-marin à partir des champs *off-shore* égyptien et israélien. Comme dans l'affaire des migrants, elle est instrumentalisée dans un jeu qui la dépasse, celui d'un Orient plus que jamais compliqué.

La question est de savoir où est l'intérêt français. Il n'est pas d'être turc pour les Turcs ou grec pour les Grecs. Le premier constat est que Paris a perdu – ou abandonné – son rôle traditionnel de médiateur au profit de Berlin. Cela ne date pas d'aujourd'hui, mais de 1878 où le plus prestigieux prédécesseur de la chancelière, Bismarck lui-même, avait réussi au Congrès



Tensions en Méditerranée orientale : La France livre 18 avions Rafale à la Grèce.

de Berlin à devenir l'arbitre de la question d'Orient.

Le second constat est que la France est dangereusement impliquée dans le conflit oriental, y compris militairement, alors que plusieurs fronts « chauds » sont déjà ouverts : au Yémen, en Syrie et en Libye. Outre les deux bâtiments porte-hélicoptères (BTC) prévus pour la Russie et cédés à l'Égypte, celle-ci devrait recevoir des Rafale. Il en est de même, depuis la semaine dernière, pour la Grèce, lesquels Rafale (12 sur 18) seront pris sur les dotations de l'armée française, les chaînes de production de Dassault ne permettant pas de livrer plus de onze Rafale par an. L'armée de l'air française attendra jusqu'en 2030, tandis qu'elle passera son temps à former les pilotes étrangers ! Grâce à la reconnaissance d'Israël, les Émirats Arabes Unis obtiendront des F-35 dont une partie avait déjà été produite pour les Turcs, en vertu d'un accord dénoncé par Washington en juillet 2019 (pour cause d'achat par Ankara de missiles russes S-400) et, depuis juillet 2020, récupérés par l'armée de l'air américaine (sans doute en vue de leur cession à d'autres).

Est-ce bien le rôle de la France de se substituer à la Turquie comme verrou stratégique du flanc sud-est de l'Europe – qui l'a toujours bien gardé –, quitte à pousser

les Turcs hors de l'Otan ? En a-t-elle la capacité ? Seule, non, mais avec qui d'autre ? Le soutien des sept pays européens du sud réunis en sommet à Ajaccio, le 10 septembre dernier, ne doit pas faire illusion. L'Italie a sa propre stratégie avec l'ENI, très active dans l'exploration pétrolière. Ni l'Espagne ni l'Italie ne souhaitent provoquer Ankara en lui rappelant le souvenir de Lépante (1571). À l'époque, la France ne figurait jamais dans les coalitions anti-ottomanes. Elle fut la première parmi les alliés à reconnaître le gouvernement de Mustafa Kemal et à demander la révision du traité de Sèvres (10 août 1920) qui réduisait la Turquie à un « canton asiatique », correction effectuée par le traité de Lausanne (20 juillet 1923), qui a donné sa légitimité et ses frontières (terrestres) à la Turquie moderne. À cet égard Erdogan s'inscrit dans la droite ligne du kémalisme en dépit de leurs différences religieuses.

La France se retrouve dès lors alliée plus qu'elle ne le croit à l'un des camps moyen-orientaux qui risque de la mener plus loin qu'elle ne le voudrait. Par exemple, à l'abandon de la cause palestinienne, de la Jordanie et même, quoiqu'il en ait, du Liban, relégués au compte des causes perdues. Nous faudra-t-il payer le réarmement de l'armée loyaliste syrienne d'Assad ou, en Libye, les milices du maréchal Haftar, et bientôt des supplétifs hellènes ? La rhétorique du gouvernement français face à Erdogan joue à merveille dans le jeu de Sparte du Moyen-Orient qu'entend jouer Abou Dhabi qui a même envoyé des F-15 en Crète. Peut-être même impliquera-t-elle Paris dans d'autres opérations qui affecteraient les forces turques – on n'a jamais vraiment éclairci la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016 dirigée contre le président Erdogan –, voire de nouvelles actions terroristes antiturques ?

Ces risques sont-ils clairement assumés par l'Élysée ou celui-ci minore-t-il les engrenages dans lesquels il a mis la main et une partie du bras ? On a peine à croire qu'il soit guidé par des préjugés historiques, antiques, religieux, libéraux ou conservateurs, philhellènes ou turcophobes. On veut imaginer qu'il possède une vision de ce qui a constitué longtemps la politique arabe de la France (avec parfois d'autres alignements) et a permis de préserver l'indépendance de notre politique étrangère.

Cette analyse ne dit rien des États-Unis ni de la Russie, l'une en retrait, l'autre à l'affût, à la faveur desquels a pu se rouvrir la nouvelle question d'Orient. On y reviendra. ■



Le ministère des Finances à Bercy, décor en trompe-l'œil d'un Etat de plus en plus impuissant et emmuré dans ses certitudes néolibérales.

Traité de l'impuissance volontaire

Depuis le « tournant de la rigueur » en 1983, les dirigeants du pays ont organisé ou laissé organiser l'impuissance de l'État et la soumission du pouvoir politique à un système de contraintes extérieures. L'intérêt général est perdu de vue, l'injustice augmente, la démocratie s'étiole, la France perd son rang : le *Fake state*, étudié par Frédéric Farah est un jeu d'apparences, qui met la nation et ses citoyens en danger.

En 1972, Bertrand de Jouvenel avait publié un ouvrage intitulé *Du pouvoir, Histoire naturelle de sa croissance*. La nature a toujours eu bon dos : à l'époque, elle semblait conduire à l'omnipotence des appareils étatiques de l'Est comme de l'Ouest. On dissertait longuement sur la technocratie et la technobureaucratie, sans voir que le projet politique cohérent qui avait caractérisé la République gaullienne était contesté dans certains cercles de l'élite.

Dix ans plus tard, le discret travail de sape effectué par divers hiérarques de droite et de gauche commençait de produire ses effets. Par un retournement dialectique qui paraissait hautement improbable dans notre nation modelée par l'État, la croissance « naturelle » du pouvoir a disparu par l'effet d'une volonté d'impuissance que masquaient le spectacle politicien et les artifices de la « communication ». Pas la moindre trace de complot dans cette entreprise, mais une conjonction d'intérêts privés résultant d'une solidarité de classe, agrémentée de choix idéologiques conformes à l'esprit du temps.

Telle que l'explicite Frédéric Farah,

l'histoire de la conversion ou de la reddition des élites à la « gouvernance » impuissante souligne un énorme paradoxe : ce sont les dirigeants du Parti socialiste qui ont porté les premiers coups au projet effectivement démocratique et socialiste que la France avait commencé de réaliser à partir de 1944 - celui d'une économie dirigée assurant une forte protection sociale et une large diffusion des fruits de la croissance. Après la victoire de François Mitterrand en 1981, le gouvernement Mauroy s'était situé dans cette dynamique dirigiste par sa politique sociale et sa relance de la consommation, tout en donnant à l'État de nouveaux moyens de puissance grâce à la nationalisation de cinq groupes industriels, des principales banques et de deux compagnies financières. Deux ans plus tard le « tournant de la rigueur » a brisé cet élan, timide et maladroït sur bien des points, mais tout de même prometteur. Pourquoi ?

À l'époque, on a invoqué la contrainte extérieure et la nécessité d'une « désinflation compétitive » adaptée aux exigences de la modernisation. En réalité, la rigueur fut un choix politique qui marqua la victoire de la Deuxième gauche incarnée par

Jacques Delors, Michel Rocard et Michel Camdessus, alors directeur du Trésor. Choisir l'austérité budgétaire et le rééquilibrage des dépenses sociales, c'était accepter l'augmentation du chômage, la croissance des inégalités et, comme le souligne Frédéric Farah, assigner à la France un rôle de puissance moyenne.

Derrière les choix économiques et les justifications idéologiques, il y avait dans la Deuxième gauche la haine de la grandeur gaullienne et la jouissance d'imposer à la France et au peuple français un abaissement au rang de « *bon élève de la classe européenne* » régi par un « *État modeste* », soucieux d'en finir avec « *l'arrogance française* ».

La psychopathologie de la Deuxième gauche était étroitement reliée, au goût du sacrifice - pour les autres - qui marquait la tendance dominante de la démocratie chrétienne, au courant libertaire issu de 1968 et au « *libéralisme avancé* » de Valéry Giscard d'Estaing, qui avait officiellement ravalé la France à très peu de chose sur l'échiquier mondial. Ces diverses tendances répétaient sur tous les tons que « *les nations sont dépassées* » et inscrivaient la « construction européenne » dans

le mouvement de l'Histoire. C'est ainsi que l'idéologie libérale est devenue dominante dans l'élite française. Celle-ci a opéré en toute bonne conscience, puisque les futurs « États-Unis d'Europe » puis la « mondialisation » donnaient un nouvel horizon à l'internationalisme des anciens gauchistes, aux rêveries démo-chrétiennes et à l'universalisme de la vieille gauche. Cette bonne conscience était confortée par l'évolution des États-Unis sous l'égide de Ronald Reagan, puis par l'effondrement de l'Union soviétique qui semblait annoncer la fin de l'histoire dans le Marché bienheureusement mondialisé.

Cette idéologie, qui régnait presque « naturellement » au ministère des Finances, a progressé dans l'administration centrale et gagné les principaux organes de presse. Sous l'égide de Jacques Chirac, le RPR, réputé gaulliste, s'est fait le champion du libéralisme économique par pur opportunisme, tandis que le Parti communiste entraînait sur la voie d'un irrémédiable déclin. Les procès médiatiques intentés au général de Gaulle et aux forces issues de la Résistance, accusés d'avoir caché l'aviation de la France sous le « mythe des quarante millions de Résistants », permirent de destituer les gaullistes et les communistes de leur rôle historique et de disqualifier l'œuvre accomplie à la Libération par une nation ayant reconquis les armes à la main le plein usage de sa souveraineté.

Il va presque sans dire que les élites du pouvoir et des médias n'ont pas pensé et agi sous l'effet de leur propre génie. Elles se mirent à l'école des néolibéraux américains en toute spontanéité parce qu'elles n'avaient cessé de considérer que leur pays et leur « Europe » étaient intégrés à la « communauté atlantique » placée sous l'égide politique, militaire et culturelle des États-Unis.

C'est sur des bases idéologiques et géopolitiques simplistes que les dirigeants de droite et de gauche, jamais soucieux d'étayer ou de réviser ce qui leur tenait lieu de pensée, ont organisé ce que les marxistes commentent le « déperissement de l'État ». Cette destruction a été imposée au peuple français, qu'il s'agisse de la politique économique, des réformes administratives, de la politique sociale ou plus encore de la « construction européenne » : dans leur idéologie et dans leurs pratiques, les élites néolibérales portaient dès 1983 la négation de la démocratie.

Frédéric Farah décrit avec précision les étapes et les modalités de cette opération de destruction menée par ceux qui disposaient des moyens du pouvoir politique et qui, d'alternance en alternance, ont fini par constituer une seule et même oligarchie.

Des privatisations Balladur de 1986-1988, on est passé aux privatisations Jospin puis à celles de Chirac-Villepin pour aboutir à celles pilotées par Emmanuel Macron : Saint-Gobain, Matra, Suez, Paribas, Rhône-Poulenc, Elf-Aquitaine, To-



DR/ Voix de l'Hexagone

L'économiste Frédéric Farah est un des meilleurs analystes des méfaits du néolibéralisme en France et en Europe.

tal, Péchiney, Thomson, les autoroutes et tant d'autres entreprises ont été vendues au secteur privé sans qu'on veuille recon-

Impuissance organisée
En remettant à des organes extérieurs les moyens d'exercer la souveraineté commerciale, monétaire et budgétaire de la nation, la classe dirigeante a atteint son objectif : se défaire de ses responsabilités économiques et sociales.

naître une vérité toute simple : les entreprises nationales appartenant à la nation, les Français ont été victimes d'une colossale dépossession par liquidation de leur capital collectif. De surcroît, les citoyens ont été culpabilisés par le discours sur la dette publique, dont le financement, naguère assuré par la création monétaire, avait été remis aux marchés financiers.

Au cours de cette même période, nous avons subi la privatisation partielle ou totale des services publics dans les secteurs clés de l'énergie, des transports, de la Poste et des télécommunications. Pour justifier cette entreprise de destruction, on a invoqué des critères d'efficacité et de rentabilité qui oblitéraient le service de l'intérêt général. Le même traitement est imposé à l'administration centrale, soumise à des critères en usage dans le secteur privé.

Nous sommes également passés de la religion du « franc fort » au dogme de l'euro, qui a institué un système disciplinaire à l'allemande, dont les salariés français et l'économie nationale sont victimes depuis vingt ans.

Le démantèlement des services publics et la mise en place des dispositifs austéritaires ont été largement facilités par la « construction européenne ». Dans la ligne de son précédent livre (1), Frédéric Farah montre que les organes de l'Union

européenne ont joué un rôle décisif dans la mise en place du néolibéralisme disciplinaire, par le biais des traités et des décisions de la Cour européenne de justice, gardienne d'un ordre concurrentiel rigoureusement antisocial.

En remettant à des organes extérieurs les moyens d'exercer la souveraineté commerciale, monétaire et budgétaire de la nation, la classe dirigeante a atteint son objectif : se défaire de ses responsabilités économiques et sociales en plaçant les Français dans un système de contraintes assorti de violentes dérégulations. Ce qui paraît à première vue aberrant est d'une redoutable logique : se démettre de ses responsabilités effectives permet de jouir sans entraves des privilèges qu'offre le pouvoir. On atteint là le point ultime de la subversion : le souci politique de la collectivité nationale est effacé des consciences oligarchiques, et l'État, de plus en plus privatisé, est mis au service de la caste dirigeante – la fraction dévouée du haut personnel administratif étant assurée de trouver de fructueux débouchés dans le secteur privé. Depuis quarante ans, les professions de foi gaulliste et socialiste, les envolées sur la « droite sociale » et, bien entendu, les promesses sur « l'Europe sociale » ont été balayées par une pulsion banale que le système décrit par Frédéric Farah ne cesse de stimuler : la cupidité. Les exemples de pantoufflages hautement rentables sont innombrables...

On sait que les diverses fractions de l'oligarchie aujourd'hui réunies autour d'Emmanuel Macron ont la chance d'avoir pour adversaire populiste un parti politique qui ne voulait pas du pouvoir quand il était présidé par Jean-Marie Le Pen et qui confirmerait son incapacité si d'aventure Marine Le Pen était élue.

Le mouvement des gilets jaunes et la révolte contre la réforme des retraites ont montré que de nombreux Français réagissaient à la destruction des institutions protectrices et à leur abandon aux logiques meurtrières du Marché. C'est ensuite la crise sanitaire qui a démontré, aux yeux de tous, la réalité du *Fake state*, les effets de l'impuissance de l'oligarchie, la catastrophe de la désindustrialisation sous l'effet de l'ultra-concurrence.

Le constat du désastre porte un appel à la résistance et à la transformation radicale de l'ordre injuste des choses selon le principe fondamental de souveraineté. Passer « de la Résistance à la Révolution », selon le mot d'ordre qui figurait sous le titre de Combat que dirigea Albert Camus : tel est bien le projet que nous avons en commun avec Frédéric Farah. ■

BERTRAND RENOUVIN.

(1). *Europe, la grande liquidation démocratique*, Editions Bréal, 2017. Cf. *Royaliste*, n°1124, juin 2017.

Frédéric Farah, *Fake State. L'impuissance organisée de l'État en France*, Editions H&O, 2020.

Radioscopie du jihadisme



Comprendre le jihadisme français, ses structures, son mode de fonctionnement, ses projets. Hugo Micheron nous y invite dans un ouvrage tiré de ses recherches au Levant, en France et en Belgique.

Le jihadisme prend racine durant la lutte contre l'occupation soviétique de l'Afghanistan dans les écoles religieuses de Peshawar au Pakistan. Il va se développer en France dans les années 1990 autour de la question du voile à l'école, ne touchant au départ que de tous petits groupes. Il va particulièrement toucher des néo-convertis soucieux de pratiquer l'islam le plus pur. On voit des familles entières se convertir et parfois se regrouper autour d'un « gourou » comme Olivier Corel, un syrien ayant émigré en France et qui a francisé son nom. Se mariant entre

elles, ces nouvelles familles sont soucieuses de trouver une éducation adéquate pour leurs jeunes pousses, ce que permettra la création d'établissements scolaires hors contrat. Aux activités légales pratiquées par les uns comme la vente de produits artisanaux, s'ajoutent des activités illicites comme la vente de drogues pratiquée par des petits truands qui trouvent dans la religion un alibi pratique.

Autant si ce n'est plus que les attentats des années 2000, c'est le Printemps arabe et l'apparition de Daesh sur le théâtre d'opération irakien et syrien qui va donner à certains mili-

tants l'envie de porter la guerre sur le terrain français. N'est-ce pas Amedy Coulibaly qui justifiait l'attentat contre l'hypercashier de la Porte de Vincennes en 2015 par l'action présumée de la France contre le soi-disant califat ? Mohamed Merah en 2012 ne disait pas autre chose. Ainsi pour la majorité de ceux qui veulent prendre les armes, la Syrie reste le terrain d'opération privilégié. Sur place, malgré l'enthousiasme des premiers temps, certains déchantent vite. Soit ils ne sont pas envoyés au combat, soit ils ne se sentent pas valorisés, soit ils ne peuvent soulager leurs frustrations sexuelles. Il est vrai que le califat manque de bonnes musulmanes et le recours à l'esclavage sexuel est censé y pallier. Nombre de jeunes femmes qui ont rejoint la Syrie se plaignent elles-mêmes d'être réduites au rôle « de poule pondeuse » et veulent se battre à l'image de celles qui accompagnèrent le Prophète dans sa lutte. Enfin certains sont écoeurés par le plaisir qu'ont les combattants à tuer. Non que le meurtre y compris d'enfants leur répugne, mais y trouver du plaisir leur paraît aberrant. D'où pour certains le désir de rentrer, désir qui sera facilité par l'effondrement du soi-disant califat.

Ce retour en France va

conduire nombre d'entre eux derrière les barreaux. Là, ils vont élaborer une nouvelle stratégie. Finis les attentats aveugles qui révoltent l'opinion publique y compris musulmane. On ne rejette pas les attentats en tant que tels, mais là n'est pas l'essentiel. Il faut à la fois se fondre dans la société et dans les institutions et organiser le séparatisme musulman afin de préparer la guerre civile. À cet égard la mouvance décoloniale ou les Indigènes de la République peuvent jouer le rôle de crébins utiles. Il faut aussi lutter idéologiquement contre les autres courants musulmans, y compris islamistes. La prison est pour les militants un moyen de renforcer leur foi, de passer pour des héros auprès d'esprits faibles et s'avère un formidable espace de recrutement car ils en imposent par leur résistance à l'institution judiciaire.

Face à des gens convaincus d'avoir le temps pour eux, il faut tout faire pour combattre toutes les fractures sociales et ne jamais leur abandonner aucun public ni aucun quartier. Il n'y a pas de compromis possible avec l'islamisme quel qu'il soit. ■

MARC SEVRIEN.

Hugo Micheron, *Le Jihadisme français. Quartiers, Syrie, prisons*, Gallimard, Esprits du monde, 2020.

Dans les revues

■ **Cahiers philosophiques, n° 160 - 1^{er} trim 2020 - Vrin.** « *La démocratie a toujours eu ses adversaires, mais aujourd'hui, ce sont ses propres partisans qui s'interrogent.* » Cette citation, extraite d'une livraison consacrée aux « Embarras de la démocratie », justifie d'actualiser les questionnements sur un des thèmes majeurs de la philosophie politique. Cependant, si le constat est fait d'un écart entre les idéaux et la réalité institutionnelle, d'un fonctionnement « torve » de la démocratie, peut-on conclure à « une crise de la démocratie » plutôt qu'à une crise de la démocratie libérale ou à une crise de la société ? S'il y a une crise, manifeste-t-elle une crise conjoncturelle, ou tient-elle à la nature même de la démocratie ? Sans remettre en cause le bien-fondé de la démocratie, les contributeurs, fournissent, à partir de la lecture critique d'un

auteur, des éléments de réflexion sur ces questions. Il s'en dégage un paradoxe qui n'exclut pas de se forger une conviction.

Le paradoxe réside dans le fait que près de la moitié des articles mobilisent un auteur non démocrate au bénéfice de la démocratie.

La politique positive d'Auguste Comte, républicain anti-moderne, est relue comme un remède « aux impasses auxquelles conduit un libéralisme mal entendu », car la crise de la démocratie serait d'abord une crise sociale qui pose la question de la responsabilité des gouvernants. Comte nous permettrait aussi « de porter un autre regard sur l'inégalité », de « distinguer les inégalités qui sont injustes et qu'il faut combattre, et celles qui sont nécessaires au bon fonctionnement de la société ».

S'inspirant de Machiavel, le philosophe John P. McCormick a imaginé, pour remédier au caractère oligarchique des démocraties contemporaines, l'institution d'un

« *Tribunal du peuple, qui compléterait le modèle de l'élection par l'institution d'une assemblée de classe spécifique, réservée au peuple et en faveur du peuple, désignée par le tirage au sort.* » L'analyse de cette proposition à la lumière de la conception des Tribunaux chez Machiavel conclut à la juger « nuisible pour la démocratie en ne profitant pas au peuple ».

La critique platonicienne de la démocratie est concentrée sur le postulat d'égalité auquel est associé celui du principe de liberté. Mais en soutenant que la politique suppose un savoir, Platon nous oblige à relever le défi de la démocratie : « Parvenir à développer les compétences politiques qu'elle reconnaît par hypothèse à tous les citoyens, sans exception, de façon à ce que tous deviennent vraiment citoyens et pleinement politiques. »

C'est précisément la nécessité de l'éducation citoyenne qui emporte la conviction.

Le « théorème du jury », de Condorcet, qui établit que le mode démocratique de prise de décision est le meilleur, prend tout son sens si on le replace dans l'économie globale de son œuvre, laquelle comprend son projet d'instruction publique, qui se fixe pour objet de s'attaquer à la racine de la domination politique, en donnant au citoyen les moyens de son indépendance intellectuelle et morale.

Cette conviction se renforce et s'amplifie si on considère les insuffisances de la pensée postmoderne, qui s'élève, au nom d'une « appréciation immanente des expériences démocratiques », contre l'idée de « modèle démocratique », imposée au monde par la pensée occidentale. Au contraire, il y a utilité pour la réflexion philosophique à dessiner un modèle nécessaire à l'éducation du citoyen pour comprendre « ce qu'est un État libre, ce que sont les lois et la manière dont elles servent l'intérêt général ».



par Gérard Leclerc

Les partis pris de Marc Fumaroli

En apprenant au début de l'été la mort de Marc Fumaroli, j'ai eu le sentiment qu'avec lui, nous perdions un des témoins les plus précieux d'un héritage de civilisation en péril. Aussi impressionnante soit son œuvre, aussi étonnante son érudition, incomparable sa puissance herméneutique, n'appartient-il pas à un âge dont nous pouvons apprécier la grandeur, mais condamné à s'éloigner au fur et à mesure qu'un autre monde se lève, qui obéit à une toute autre rationalité ?

Après tout, le destin de notre institution scolaire, de plus en plus indifférente à la culture générale qui fut sous la III^e République son cœur battant, est significatif d'une résignation qui correspond à un changement obligé de paradigme. L'avènement du numérique ne peut qu'accélérer une évolution inéluctable. Pourtant, on ferait bien d'observer certains faits qui contredisent l'adhésion inconditionnelle au nouveau modèle. Ce sont les dirigeants des firmes les plus puissantes de la Silicon Valley, ceux des fameux Gafa, qui gardent précisément leur progéniture de la pratique du tout numérique et de l'usage obsessionnel des écrans. Ils préférèrent envoyer leurs enfants dans des écoles « anti-tech », du type Montessori. Justement, Marc Fumaroli rendait compte du bien-fondé de l'attitude de ces parents responsables : « *Le tout numérique dans l'enseignement, ce serait le triomphe de l'esprit grégaire et la disparition à terme d'individus pourvus d'esprit critique que remplaceraient les réseaux sociaux de geeks.* » Encore faut-il prendre conscience de ce que signifiaient les anciennes formes d'éducation. « *Les humanités au pluriel, traduction française longtemps en usage d'une expression latine chère à la Renaissance, les lettres qui rendent plus humain, désignent à la fois un programme d'éducation qui achemine l'humanité par l'étude des langues et des textes classiques, ce qui veut dire pour nous autres européens des textes latins et grecs, et une culture générale qui aiguise et favorise le discernement de l'humain tout au long de la vie.* » Avant même l'avènement du numérique, ces humanités avaient été fortement contestées par ceux qui, à la suite de Pierre Bourdieu, s'en étaient pris à une distinction élitiste bourgeoise à faire disparaître dans une société égalitaire. Cette phobie était renforcée par la toute puissance des sciences humaines en plein essor.

Ramenés à plus de modestie, les sciences humaines laissent entières la question d'une connaissance de notre humanité en ce qu'elle a de mystérieux ou d'énigmatique. C'est là où le recours aux humanités révèle ce qu'elles ont d'indépassable : « *C'est l'expérience humaine que les philosophes, les poètes, les historiens de la Grèce ont confié à la mémoire dans leurs dialogues, leurs récits en vers, leurs récits en prose, qui nous avertissent de la norme humaine, mais aussi du clair-obscur ordinaire dans lequel cette norme a déjà cherché obstinément sa voie, parmi les singularités, les obstacles, les violences, les accidents, les monstruosité. C'est sur cet humus commun que le sixième sens de l'humain peut croître, et voler de ses propres ailes.* »

C'est l'ensemble de notre patrimoine littéraire qui contribue à cette formation et à cet essor de l'esprit. Et de ce point de vue, Marc Fumaroli possède une exceptionnelle connaissance de la culture française. Spécialiste du XVII^e siècle et notam-

ment de La Fontaine, aucune époque ne lui est étrangère, et l'on apprend toujours beaucoup à le suivre dans l'évocation des écrivains qu'il resitue toujours dans le milieu dont il sont le reflet et expriment un mode d'existence bien particulier. Ainsi son regard sur l'Ancien régime et nos rois nous ouvre à des découvertes imprévues. À propos de Louis XIV : « *Janus bifront, un profil tourné vers un passé féodal, un profil tourné vers la modernité, le grand roi bourbon se propose, et pas uniquement aux Français, comme un archaïsme monumental, une sorte de menhir politique, et en même temps comme le plus décisif modernisateur du vieux royaume des lys.* » Mais c'est peut-être à propos de Louis XV qu'il nous offre une perspective sur les Lumières qui contredit tous les préjugés : « *Quel royaume que celui où la genèse d'un livre (l'encyclopédie) tient tout le monde, de haut en bas, en haleine, et par là mobilise l'attention de l'Europe entière (...)* La France de la Convention a été enveloppée et nimbée rétrospectivement, même dans ses crimes, par l'aura d'un siècle éclatant de Lumières que la France royale avait fait jaillir au bout de huit siècles de talent ininterrompu. 1793 n'aurait jamais cessé de paraître l'horreur politique absolue si ses généraux, ses savants, ses juristes, ses diplomates, ses artistes, ses prêtres défroqués, n'avaient été parés, ornés, et éduqués dans l'apogée de la civilisation de l'Ancien Régime. » Voilà qui va à l'encontre des préjugés les mieux enracinés. Louis XV et Louis XVI étaient d'authentiques hommes des Lumières, bien plus que la génération des révolutionnaires, qui pourraient bien avoir mis fin à ce qu'il y avait de plus libre et de plus riche au XVIII^e siècle, car la liberté d'écrire était implantée bien avant la Révolution « *qui s'est hâtée de la supprimer* ».

L'érudition de Fumaroli n'est jamais ennuyeuse, elle est toujours d'une vivacité qui permet de mettre en relief l'originalité et la complexité de l'époque et de ses mœurs. Ainsi met-il en évidence un autre aspect des Lumières avec ce qu'il appelle leur « *noyau de nuit* », c'est-à-dire la violence fantasmatique développée par un Voltaire à l'encontre de l'infâme. Mais cette connaissance intime de notre passé est aussi la garantie de la pertinence du jugement à l'égard de notre temps. Sa sagacité s'exerça dans ses domaines favoris, en premier lieu celui de l'art contemporain. Je pourrais discuter de certains de ses jugements politiques, un peu trop favorables à l'Europe bruxelloise, tout en adhérant à ce qu'il dit de l'Europe de l'esprit, héritière d'une histoire où elle était « *un tout conscient de soi, resserré par son réseau aristocratique, par son réseau diplomatique, et par un ensemble de correspondances, de conversations, de voyages d'études...* » Il me semble qu'avec la distance, l'importance de l'œuvre de ce successeur de Chateaubriand s'affirmera avec une force soutenue par la distinction d'un style qui confère à la parole sa grâce et sa persuasion. ■

Marc Fumaroli, *Parti pris. Littérature, esthétique, politique*. Bouquins, Robert Laffont, 2019.

Sur Marc Fumaroli voir aussi *Royaliste* n° 824 du 27 octobre 2003 et n°1074 du 12 mars 2015.

Baverez et les désillusions du progrès

Parue au début de l'année, *L'Alerte démocratique*, de l'historien Nicolas Baverez, sonne la charge contre le populisme et appelle l'Occident à se ressaisir face au péril qui le menace. Insuffisante parfois, intéressante souvent, la réflexion de l'auteur conduit à une impasse.

Le dernier essai de Nicolas Baverez est instructif. Il reflète avec précision et exhaustivité l'état d'esprit d'un libéral honnête face aux incertitudes du monde tel qu'il se transforme sous nos yeux. Péremptoire et répétitive, la démonstration s'appuie sur l'opposition entre démocratie libérale et état autoritaire sous ses différentes formes – un classique – afin d'éveiller les consciences et de placer devant leurs responsabilités les peuples éclairés. La liberté n'est pas un acquis mais un bien à conquérir, puis à défendre ; c'est pourquoi les nations doivent extirper les racines du populisme pour affronter les défis du XXI^e siècle, somme l'auteur.

Démocratie et populisme – Le long fleuve tranquille sur lequel naviguaient les puissances occidentales depuis 1945 n'est plus qu'un souvenir... Les États démocratiques se fracassent contre les récifs du « populisme ». *L'Alerte démocratique* cible sous ce vocable l'élection de Donald Trump, celle de Jair Bolsonaro, l'impérialisme d'un Poutine ou d'un Erdogan, le vote du *Brexit*, la coalition italienne Lega-M5S, la guerre contre la drogue du président philippin Duterte et le socialisme du vénézuélien Maduro. Ce faisant, Nicolas Baverez amalgame des régimes politiques incomparables et de prétendues dérives du pouvoir très éloignées les unes des autres. À l'en croire, est populiste celui dont le tropisme autoritariste menace les libertés mais encore celui qui revendique des solutions économiques considérées, au préalable, comme absurdes par l'auteur. En raisonnant ainsi, ce dernier s'assure de la validité permanente de son raisonnement.

Comment, par exemple, parvenir à la conclusion que la France s'effondre totalement, tout en admettant que les dirigeants des dernières décennies n'étaient pas eux-mêmes des populistes ? Réponse : parce que notre culture politique est in fine populiste ! Le goût bien français de la dépense budgétaire, combiné à la gratuité des services publics et à un fort penchant égalitariste indisposent Baverez au plus haut point. Le même insiste pourtant, en fin d'ouvrage, sur la nécessité de revivifier le débat et de consolider la démocratie. Or, qu'est-ce que la démocratie si ce n'est la capacité réelle, pour une nation, de choisir entre plusieurs orientations, entre des projets économiques, sociaux et culturels distincts ?

Pour éviter d'être pris à son propre piège, l'essayiste s'en sort une fois de



Nicolas Baverez. Son dernier livre illustre les impasses de la pensée libérale devant le monde actuel.

plus par une argumentation spécieuse. Une solide éducation, une riche culture, la vertu et la sagesse guideront nécessairement les peuples vers des choix justes. Le suspicieux Baverez, hostile à l'outil référendaire, considère au bout du compte qu'une démocratie saine doit se caractériser par le choix de représentants parlementaires libéraux (au double sens politique et économique), puisque telle est la voie que dicte la raison, dont notre folle époque manque cruellement... En opposant de front démocratie libérale et populisme, l'essai épouse, dans ses grandes lignes, la thèse macronienne (1). L'hommage s'arrête là. Sachons gré à Nicolas Baverez, après avoir qualifié l'élection d'Emmanuel Macron de « *divine surprise* » (sic !), de reconnaître avec lucidité que l'actuel locataire de l'Élysée, par sa « *personnalisation extrême du pouvoir* » et sa propension décomplexée à s'écarter de l'état de droit, n'est au fond qu'un « *techno-populiste* » duquel il n'y a rien à attendre.

Ènième plaidoyer pour l'Europe décadente – Fragilisées par de nouveaux déséquilibres géopolitiques, la crise écologique et par la puissance dangereuse des géants du numérique, les sociétés éclairées sont à la veille d'un bouleversement potentiellement destructeur. L'auteur de *L'Alerte démocratique* amène son

lecteur à considérer l'effacement imminent de la civilisation occidentale et, avec elle, de sa matrice intellectuelle. Mais lui-même cerne mal les causes qui en sont à l'origine. Certes, il perçoit la rupture grandissante entre une oligarchie indécrite et des masses précarisées, quoiqu'il s'inquiète surtout de la stagnation des classes moyennes. En revanche, il minimise la responsabilité cruciale que portent dans la déliquescence des démocraties l'emballement de la mondialisation, le sabotage de la puissance étatique par des élites converties au néo-classicisme et l'individualisme triomphant.

Plutôt que de chercher l'antidote à la crise dans un ambitieux contre-modèle, Baverez entend donc soigner le mal en modifiant la concentration du poison. Arc-bouté sur le faux postulat de la disparition des nations, trop petites pour affronter les si grands enjeux du siècle, il en est réduit à imaginer un improbable salut collectif du côté de l'Union européenne. Effrayé que la Chine reprenne la place dominante qu'elle a déjà occupée dans l'histoire, il rêve l'Europe comme une puissance régionale qu'elle ne parvient pourtant pas à devenir, fantasmant sous son égide une « *alliance pour la liberté politique* », autonome des États-Unis devenus infréquentables.

Malgré un parti pris stimulant, *L'Alerte démocratique* révèle à son insu le malaise qui habite les intellectuels libéraux. Ils encouragent la fragmentation de la souveraineté et la dilution de la responsabilité politique au sein d'une pseudo-fédération régionale, l'uniformisation de la pensée économique ainsi que l'éradication de toute forme de gouvernement populaire, mais croient sincèrement défendre la démocratie. Ils savent la planète à bout de souffle et constatent l'existence d'une guerre économique sans pitié, mais prétendent que quelques ajustements apportés à la mondialisation verdira l'activité humaine et moralisera le capitalisme. Et voilà que Nicolas Baverez, au détour d'une analyse portant sur l'Amérique, laisse entendre que le modèle qu'il a tant chéri a commencé à dérailler bien avant Trump. Comme l'aveu que la source de nos maux n'est sans doute pas le populisme... ■

CASIMIR MAZET.

(1). Voir le manifeste caricatural de deux anciens conseillers du président Macron, Ismaël Emelien et David Amiel, *Le Progrès ne tombe pas du ciel*, Fayard 2019.

Nicolas Baverez, *L'Alerte démocratique*, Éd. de l'Observatoire, 2020.



Guy Debord fut-il un “réac” d’un type inconnu ?

En nos temps marqués par l’effondrement de la langue et de son imaginaire, lire Debord, c’est faire une cure de beauté poétique capable de dynamiser l’impérialisme de la marchandise.

À quoi reconnaît-on un passant considérable, un être d’exception capable de « briser la mer gelée qui est nous », comme le disait superbement Kafka ? Sans doute à cette voix intime impérieuse, à ce timbre d’âme inouï cherchant, presque musicalement, à traverser les apparences pour aller débusquer les secrets de la vie, par-delà toutes les dominations et autres mythologies aliénantes.

Aujourd’hui bêtement décrié pour être parfois devenu, « à l’insu de son plein gré », une sorte d’icône officielle, de ré-

férence intellectuelle obligée, Guy Debord fut le représentant le plus émouvant de cette mince cohorte d’esprits libres, soucieuse, dans l’urgence et la radicalité, d’ébranler les colonnes du Temple capitaliste. Si ses mots et ses passions créatrices trouvent plus que jamais, un écho puissant en nous, c’est parce qu’ils nous donnent à voir une réalité souvent masquée par la dynamique délétère du culte de la marchandise. À l’heure où nous semblons nous acheminer, dans le triste hourvari des fausses querelles et des batailles de subjecti-

vités déchaînées, vers une fin de l’histoire baptisée « société de marché », il est le grand frère qui nous ouvre les portes d’un autre entendement libérateur.

Le deuxième et très révélateur tome de la *Librairie Debord* (1) consacré, sous le titre *Poésie*, à ses fiches de lectures littéraires, nous fait partager, page après page, la quête d’un éternel enfant perdu, cherchant une écriture de soi flamboyante, tutoyant les grandes œuvres... et assemblant aussi les munitions intellectuelles et rhétoriques de la « guerre culturelle » qu’il avait choisi de mener, dans l’intelligence stratégique et le grand style, contre la société du spectacle.

Le plus troublant sans doute dans la lecture de ces fiches, dans l’échappée systématique vers la beauté de la haute langue qu’elles laissent percevoir à chaque instant, c’est qu’elle nous renvoie l’image d’un homme quelque peu en rupture – c’est un euphémisme ! – avec l’imaginaire classique de la Révolution, surtout lorsque celui-ci s’adosse à la bonne vieille dialectique marxiste. Quelques commentateurs, pas forcément mal avisés, en ont déduit un peu rapidement que Debord, surtout à la fin de sa vie, serait devenu une sorte de « réac », d’anti-moderne radical... laissant percer une sourde nostalgie pour un supposé âge d’or révolu. De là à en faire un compagnon de route d’une certaine extrême droite contre-ré-

volutionnaire, il n’y avait qu’un pas à franchir, ce que d’aucuns firent allègrement en refusant de comprendre ce qui était au cœur de sa déconstruction de la Vulgate progressiste et d’un rationalisme étroitement scientiste et utilitariste.

Comme presque toujours, la vérité est à la fois plus profonde et nuancée. N’ayant jamais renié ses rêves « rupturistes » de jeunesse, sa soif de détruire le désordre établi capitaliste, Debord aura voulu en quelque sorte rapatrier les critiques réactionnaires du Progrès dans le camp de la Révolution. Le philosophe Adorno, dans *Minima Moralia*, n’écrivit-il pas ces lignes étonnantes, rarement citées, dont Debord s’inspira sans aucun doute, bousculant là encore, avec un goût prononcé pour la provocation, les clivages convenus : « Une des tâches – non des moindres – devant lesquelles se trouve placée la pensée est de mettre tous les arguments réactionnaires contre la civilisation occidentale au service de l’Aufklärung progressiste » ?

Refusant de paraître sur « la scène du renoncement », Debord aura été jusqu’au bout l’interprète inspiré du désir de rompre avec la réification du monde. ■

PHILIPPE ARONDEL.

(1). Cf. Patrick Marcolini, in *Lire Debord*, L’Échappée, 2018

La Librairie de Guy Debord. Poésie etc., L’Échappée, 2019.

Bande dessinée

■ **Hommage à Uderzo.** - Le 21 octobre prochain, paraîtra *Le Menhir d’or*, le dernier album d’Astérix supervisé par Albert Uderzo. L’occasion de rendre hommage à ce dessinateur décédé en mars dernier et qui a marqué l’histoire de la BD franco-belge.

Avec la sortie du *Menhir d’or*, le dernier opus d’Astérix, les aficionados du célèbre guerrier gaulois retrouveront avec plaisir le souffle, la finesse, la verve et l’inventivité de ses créateurs qui ne manquaient jamais l’occasion de moquer, sous des dehors bon enfant et à grands renforts de gags visuels, de jeux de mots et un comique de répétition teinté d’autodérision, les travers de leur époque et de leurs contemporains. Il y avait, chez René Goscinny et Albert Uderzo, un côté rebelle qu’on ne retrouve pas chez leurs successeurs – Jean-

Yves Ferri pour le scénario et Didier Conrad pour le dessin – trop soucieux de l’air du temps et du politiquement correct. Avec *Le Combat des chefs*, paru en 1965, Goscinny et Uderzo s’immiscent dans la campagne pour l’élection présidentielle ; dans *Astérix aux Jeux olympiques*, ils soulèvent la question du dopage, alors que se déroulent, au moment de la parution des premières planches dans *Pilote*, les Jeux olympiques de Mexico ; *Obélix et Cie* dénonce l’économie de marché, alors que le néolibéralisme entame sa conquête du monde... *Le Menhir d’or*, qui ridiculise ouvertement le concours de l’Eurovision, s’inscrit dans cette tradition. En fait, ce nouvel album, qui sera disponible dès le 21 octobre, est la réédition au format papier d’un livre-disque sorti en 1967, mais qui ne rencontra pas le succès escompté et fut de ce fait retiré de la vente. L’histoire se déroule dans

la forêt des Carnutes où est organisé un concours de bardes qu’Assurancetourix espère remporter en chantant *Menhir montant*...

Si on insiste à juste titre sur les trouvailles scénaristiques de Goscinny, on souligne rarement les apports d’Uderzo. Or, par son dessin généralement qualifié de semi-réaliste (pour le distinguer de celui, réaliste, des adeptes de la ligne claire, Hergé et E.P. Jacobs), il se rattache à cette école incarnée par des auteurs comme Jijé (*Spirou*), Franquin (*Gaston Lagaffe*), Peyo (*les Schtroumpfs*)... qui savaient, avec délicatesse et sans méchanceté, accentuer les traits de caractère de leurs personnages afin de les rendre plus expressifs, pour le plus grand bonheur de leurs lecteurs. ■

NICOLAS PALUMBO.

Uderzo et Goscinny, *Le Menhir d’or*, Ed. Albert René, octobre 2020.

Audiovisuel

■ **Sur le champ.** – Sur YouTube, voici une chaîne consacrée à la tactique et à la stratégie militaires, aux représentations de la guerre et à sa philosophie. Cette chaîne, c’est une merveille de pédagogie pour toutes générations : lycéens, étudiants, professeurs - et l’immense public formé par tous ceux qui ont d’énormes trous dans leur culture historique. Depuis 2016, « Sur le champ » comble nos béances, redresse les événements tordus par le cinéma. Voici la bataille d’Issos qui oppose Alexandre à l’armée perse, celle de Kurikara au Japon, ou encore la guerre américano-mexicaine. Plus proches de nous, le siège de Maastricht, la bataille de Trafalgar, les grandes batailles de Napoléon ou Sedan, dont c’est le 150^{ème} anniversaire...

https://www.youtube.com/channel/UCiWr_Sn8eK-_9yJWFzbEA

DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (7)

Chavagnes-en-Paillers

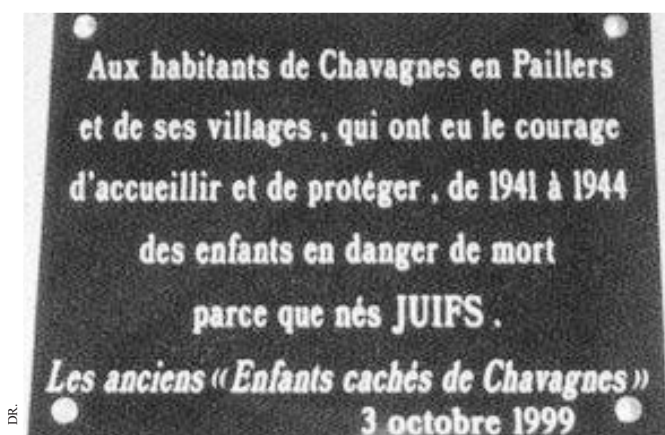
Cette commune de Vendée, longtemps dirigée par des élus royalistes, s'illustra dans le sauvetage d'une quarantaine d'enfants juifs pendant l'Occupation. Six de ses citoyens figurent parmi les Justes parmi les Nations.

Au XVIII^e siècle, Chavagnes-en-Paillers, comme tout l'Ouest, s'est soulevé pour défendre les libertés contre les totalitaires parisiens. Après l'échec de l'armée catholique et royale lors de la bataille de Savenay (23 décembre 1793), le général Jean-Baptiste Tureau de Lignéres, avec la caution du Comité de salut public, organise l'extermination des Vendéens. La 9^e colonne infernale, sous les ordres du général Etienne Cordellier-De-lanoüe, passe, le dimanche 23 février 1794, par Chavagnes et massacre 201 habitants (hommes, femmes, enfants). Cette colonne poursuit ses exploits au Luc-sur-Boulogne, le 28 février (5 à 600 personnes massacrées)...

Après ces épisodes sanglants, la Vendée panse ses plaies tout en en gardant le souvenir. Pendant tout le XIX^e siècle, les habitants de Chavagnes élisent des représentants (maires, conseillers, députés) catholiques et royalistes. Le passage au XX^e siècle se fait avec le maire Louis de Suzannet ; son fils Jean est élu en 1928 et 1929, suivi par Tancrede de Guerry jusqu'en 1942, puis par son fils Gilbert jusqu'en 1983.

Pendant la guerre, la région est en zone occupée (toute la côte est zone interdite). L'État français maintient la grande majorité des maires d'avant-guerre. Ainsi Tancrede et Gilbert de Guerry restent sous l'autorité de Vichy. En rien ils ne se rapprochent de la résistance, même si des royalistes vendéens sont moins hésitants comme Émile Gauvrit et d'autres qui œuvrent carrément contre la collaboration au point de subir la déportation, comme le député monarchiste Armand de Baudry d'Asson... Nous y reviendrons.

La congrégation des Filles du Verbe Incarné (les Ursulines de Jésus) est fondée à Chavagnes-en-Paillers en 1802. En 1839, elles y créent une



Plaque commémorant le sauvetage des enfants juifs de Chavagnes-en-Paillers.

école. Comme on le sait, au début du XX^e siècle, la répression s'abat sur la communauté (loi Combes). Une sœur, habillée en civil, ouvre une école sous le nom de Pension Daviaud et poursuit son enseignement avec le soutien de toute la population. Cette tradition de résistance va se poursuivre, sous l'occupation allemande et le pouvoir de Vichy, grâce à l'attitude oblatrice des maires de Chavagnes.

Le 27 septembre 1940, en zone occupée, les Allemands ordonnent le recensement des juifs. Vichy renchérit en promulguant le statut des juifs (1). La Vendée va résister !

De nombreux Justes en Vendée. Comme le dit l'historien Jean Rousseau « *À Chavagnes-en-Paillers, l'originalité réside dans la présence simultanée d'un grand nombre d'enfants dans une même localité rurale de la zone occupée, au nez et à la barbe des Allemands qui y tiennent garnison, au cœur d'un bocage vendéen réputé de longue date cléricale, réactionnaire et pétainiste* ». La Vendée peut s'enorgueillir de nombreux Justes parmi les Nations (2) aux Brouzils, à Saint-Georges-de-Montaigu, à Nieul-sur-l'Autise, etc., dont six à Chavagnes-en-Paillers.

À Chavagnes, des enfants juifs sont accueillis par des familles chrétiennes. Mais c'est

bien la congrégation catholique des Ursulines qui organise l'asile. Avec la complicité active du maire, du docteur Gabriel Foucaud et d'Hélène de Suzannet, à l'instigation de sœur Irène de Jésus (3), entrée au couvent en 1921, le monastère et de nombreux paroissiens vont cacher ces enfants pendant toute la guerre. Une chaîne de solidarité se constitue de Paris vers la Vendée, pour les mettre à l'abri, nécessitant la mobilisation de nombreuses personnes pour les convoier, mais aussi l'attitude bienveillante de certaines autorités pour fournir les papiers nécessaires.

Madame Julia Espir Montoux, témoin en 1947 : « *Je certifie avoir eu recours à madame Hélène de Suzannet, au début de 1943, celle-ci s'étant mise volontairement et bénévolement à notre disposition pour convoier des enfants en province, afin de les mettre à l'abri de la brutalité nazie...* » L'un de ces enfants, David Fuchs, reconnaît en 1999 : « *Alors qu'un sombre nuage de haine envahissait l'Europe, des lueurs de lumière et d'amour apparaissaient dans des lieux les plus humbles comme Chavagnes-en-Paillers. Alors que disparaissaient nos familles naturelles dans la fumée des trains précédant celle des fours crématoires, d'autres familles ici à Chavagnes-en-Paillers nous*

ouvraient grand leur bras et leurs cœurs. » Ces enfants ont fréquenté l'école, l'église et le patronage catholique. Tous sont repartis sains et saufs à la Libération !

Tout le monde connaît l'attitude héroïque des protestants du Chambon-sur-Lignon (zone Vichy). Mais presque tout le monde ignore l'attitude héroïque des catholiques de Chavagnes-en-Paillers (zone occupée)...

Gilbert de Guerry n'en reste pas moins pétainiste. A la libération, il fait partie des maires qui subissent l'inéligibilité (jury d'honneur du 23 juin 1945). Sauf que monsieur le maire n'a pas démérité de ses administrés et n'a jamais fait de zèle pour aider l'occupant. Si bien qu'à la première élection municipale, alors qu'il ne se présente pas, il est réélu triomphalement. Un compromis est vite trouvé, son premier adjoint est officiellement nommé maire... mais la commune est administrée par Gilbert de Guerry, qui sera réélu jusqu'en 1983. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.
(À suivre : C. Lamirault.)

(1). Journal officiel de la République française, Loi du 3 octobre 1940, publiée le 18 du même mois.

(2) Site internet : <http://www.yad-vashem-france.org/justes-france>.

(3). Gabrielle Douillard, sœur Irène de Jésus, est reconnue Juste parmi les Nations en juillet 2010.

Références :

■ Jean Rousseau, *Des enfants juifs en Vendée : Chavagnes, 1942-1944*, Centre vendéen de recherches historiques, 2004.

■ Daniel Billaud, *Église et société en Vendée sous l'Occupation*, Mémoire de Master II, Université de Rennes II, 2010, Hal archives-ouvertes.fr.

■ Yagil Limore, *Chrétiens et Juifs sous Vichy (1940-1944) : sauvetage et désobéissance civile*, Éditions du Cerf, 2005.

Brèves royales

■ **Émirats arabes unis, le 31 août** : Le prince héritier des Emirats Arabes Unis, Sheikh Mohammed bin Zayed al-Nahyan, a justifié dans un communiqué la signature du traité de normalisation des relations internationales de la monarchie avec l'État d'Israël. Il a toutefois précisé que les Emirats arabes unis continueraient à soutenir la cause d'un État palestinien indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale.

■ **Serbie, le 6 septembre** : Le prince héritier Alexandre II a rendu hommage, avec ses partisans, à son père, Pierre II, dernier roi de Yougoslavie, qui résista courageusement contre l'agression de son pays par l'Allemagne en 1941. Il a également rencontré le patriarche Irinej. « *L'Église et la couronne sont deux institutions indissociables de notre pays et qui ne peuvent que lui apporter de la stabilité* », a déclaré le prétendant au trône de Serbie.

■ **Brésil, le 7 septembre** : Dom Bertrand d'Orléans-Bragance, héritier et prétendant Vassouras au trône impérial, a pris la parole à Sao Paulo. Il a salué les anciennes et jeunes générations qui continuent de maintenir la flamme de l'idée monarchique au Brésil. « *Ils ont manifesté leur désir de reprendre le chemin de notre gloire passée, avec l'espérance d'un retour à un Brésil authentique, monarchique, chrétien et fort* », a déclaré le prince.

■ **Thaïlande, le 10 septembre** : Un ultra royaliste a provoqué l'indignation de nombreux Thaïlandais en jetant de l'eau sur deux jeunes cinéphiles qui refusaient de chanter l'hymne royal joué avant chaque projection dans les cinémas du pays. 50 des 77 provinces du royaume sont secouées par des manifestations réclamant la fin du régime absolu de la monarchie et le retour à la constitution de 1932.

■ **Albanie, le 12 septembre** : Le prince Leka a reçu l'ambassadrice des États-Unis, Yuri Kim, en poste à Tirana. Alors que les monarchistes font campagne pour que la royauté soit rétablie en 2028, date coïncidant avec le 100^{ème} anniversaire de la proclamation du royaume d'Albanie par Zog I^{er}, le prince Leka a salué les liens étroits qui existent entre son pays et l'Amérique. Il a également salué leur aide dans le processus qui pourrait permettre à l'Albanie de rejoindre l'Union européenne.

FREDERIC DE NATAL.

La Nouvelle Action royaliste

Notre souscription 2020 Encore un effort !

Notre souscription à fin août dépassait les 9000 euros, ce qui est sensiblement mieux qu'en 2019 à la même période. Un grand merci à l'impressionnante liste d'amis qui suit, ainsi qu'aux personnalités qui ont souhaité nous envoyer leur témoignage d'amitié.

Mais l'objectif n'est pas encore atteint. **Le budget nécessaire pour poursuivre notre développement et franchir de nouvelles étapes s'élève à 12 000 euros.** Alors un dernier effort ! Les sommes reçues ces dernières semaines et que nous publierons en octobre montrent que le défi peut être relevé.

Pour souscrire, il vous suffit de faire un chèque à l'ordre de « NAR », en précisant « pour la souscription » ou de souscrire en ligne sur notre site <http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>.

2^{ème} liste de souscripteurs

David Araud : 100 – Gilles Ascaride : 20 – Jean-François Asselin : 100 – Yvan Aumont : 150 – Claudine Balta-Rulleau : 30 – Bernard Barbiche : 30 – Jean-Claude Bergeon : 30 – Gérard Bonhomme : 20 – Bernard Bourdin : 50 – Sabine Breuillard : 200 – Philippe Cail-leux : 20 – Michel Cantat : 30 – Jean-Luc Castro : 30 – Arnaud Chaballier : 55 – Philippe Charpentier : 100 – Jean Chauviré : 50 – Jean-Pierre Dauvillier : 20 – Marc Desaubliaux : 100 – Jean-Louis Dhome : 20 – Philippe Dubois : 20 – Gaston Ernoul de la Chenelière : 100 – Marc Favre d'Echallens : 50 – Claude Ferrand Blazer : 50 – Albert Forget : 30 – Thierry Gourlot : 20 – Alain Guéry : 50 – Robert Gesnot : 40 – Serge Halpépée : 100 – Etienne Harel : 25 – Martin Hybler : 50 – Anne Joannelle : 50 – Jacques Lambalais : 10 – Anicet Le Pors : 150 – Dominique l'Huillier : 20 – Jean-François Maillard : 50 – Jacqueline Mazuel : 20 – Christian Merveilleux : 100 – Loïc Meyer-Berthaud : 50 – Jacques de Monneron : 50 – Andrea Nery : 30 – Hugues Noël : 40 – François-Xavier Noir : 450 – Anonyme : 500 – Jacques Pilet : 30 – M. et Mme Pinçon-Charlot : 150 – Christian Poncet : 50 – Philippe Prebet : 150 – Rachid Rahouadj : 20 – Stéphane Retzmanick : 150 – Jacques Roué Daeron : 150 – Franck Rousseau : 20 – Alexandre Routzovitch : 100 – Jean-Claude Rudant : 50 – Jacques Sapir : 50 – Pierre Sauterey : 200 – Alain Solari : 100 – Laurent Soutenet : 50 – Daniel Sztul : 20 – Grégory Thomas : 50 – Jean-Marie Tissier : 100 – Paul Vars : 120 – François Viet : 50 – Inès Villela Petit : 30 – Pierre Vincent : 100 – Marielle Zographos : 100

**Total de cette 2^e liste : 5200 €
TOTAL GÉNÉRAL : 9134 €**

Communiqué

La Nouvelle Action royaliste a appris avec tristesse que le chef de la Maison de France quittait le domaine de Dreux, son lieu de résidence administré par la Fondation Saint-Louis.

La NAR se souvient que le grand-père du prince Jean avait voulu cette fondation pour conserver, développer et mettre en lumière le patrimoine de la Famille de France. Après la mort du deuxième comte de Paris, le projet du fondateur a été peu à peu perdu de vue par certains administrateurs et l'esprit de conservation l'a emporté sur l'esprit d'initiative et la volonté de développement. La NAR regrette tout particulièrement que le projet de Musée consacré à l'œuvre de la dynastie n'ait pas abouti.

Attentive aux déclarations du chef de la Maison de France, la Nouvelle Action royaliste constate que le Prince n'est pas en conflit avec l'ensemble de la Fondation Saint-Louis mais seulement avec les personnes qui ont perdu de vue les objectifs initiaux et qui cherchaient quelle à la famille royale.

Respectueuse de l'indépendance de la Maison de France, la Nouvelle Action royaliste est persuadée que le prince Jean remettra très vite la Fondation Saint-Louis sur le chemin tracé naguère par son fondateur, le comte de Paris, pour le service de la France et des Français.

Paris, le 15 septembre 2020.

Mercredis de la NAR

En raison de la crise sanitaire, nous ne pourrions pas reprendre nos réunions parisiennes du mercredi soir sous leur forme habituelle. Pendant le dernier trimestre, ces entretiens seront diffusés en vidéo sur la chaîne YouTube de la NAR (<https://www.youtube.com/channel/UCRms3CbECdnZlqHXM1TGkg>) et nous incitons nos lecteurs à s'y rendre.

Voici la liste de nos premiers invités :

Mercredi 7 octobre : Frédéric Farah, sur son livre *Fake State*.

Mercredi 14 octobre : Patrice Gueniffey, sur son livre *Les Révolutions en France depuis le Moyen Âge*.

Mercredi 21 octobre : Catherine Maire, sur son livre *Politique et religion dans la France des Lumières*.

Mercredi 28 octobre : François Fleutot, sur son livre *L'Aube de la Résistance*.

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin

Directeur adjoint : C. Barret

Rédacteur en chef : N. Palumbo

Maquette/SR : I. Sullivan

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Com. Paritaire : 05 14 – G 84 801

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

o Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20€) o SIX MOIS (30€) o UN AN (50€) o UN AN SOUTIEN (120€)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50€)

o Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

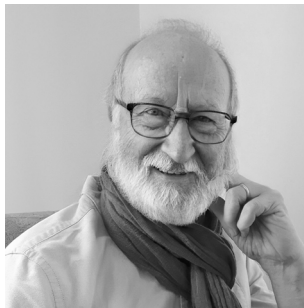
Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Téléphone portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



par Nicolas Palumbo

Pour une relance industrielle

Les réactions indignées de la classe politique à l'annonce de la fermeture à venir de l'usine Bridgestone de Béthune ont comme un petit air de déjà-vu. Qu'on se souvienne de Nicolas Sarkozy déclarant en 2008 qu'il ferait tout pour éviter les conséquences sur l'emploi de la restructuration de l'usine Arcelor-Mittal de Gandrange, car, insistait-il « *un pays qui n'a plus d'usines est un pays qui n'a plus d'économie* ». Xavier Bertrand, alors ministre du Travail – le même qui aujourd'hui n'a pas de mots assez durs pour dénoncer la fermeture de Bridgestone – jurait ses grands dieux qu'il n'y aurait pas de licenciements secs. On connaît la suite.

Rappelons-nous, enfin, François Hollande à Florange en 2012, en pleine campagne pour l'élection présidentielle, qui s'engageait à reclasser les salariés victimes de la fermeture du site du même groupe sidérurgiste et à obliger les entreprises qui ferment à trouver un repreneur, mais qui, une fois élu, n'a rien fait. Comme il n'a rien fait pour endiguer le déclin de l'industrie française, pour les mêmes raisons que ses prédécesseurs : manque de volonté politique et soumission à l'idéologie néolibérale. Ce sont les mêmes discours, quasiment mot pour mot, qu'on entend aujourd'hui de la part des ministres et des autorités locales... Les communicants ont décidément du mal à renouveler leurs argumentaires !

On peut d'ores et déjà parier que – les mêmes causes ayant les mêmes effets – les 863 salariés de Bridgestone connaîtront le même sort que ceux de Michelin et Arcelor-Mittal ou encore de Whirlpool à Amiens et de Continental à Clairoux, pour ne citer que ces exemples emblématiques. Ils seront licenciés et engageront des procédures judiciaires, les syndicats négocieront des primes de licenciement plus ou moins élevées, mais seule une minorité retrouvera un emploi et beaucoup connaîtront des drames, sans que les politiques s'en émeuvent.

Cette fermeture confirme une nouvelle fois l'inefficacité des politiques publiques de l'emploi et invalide la théorie économique selon laquelle les aides accordées aux entreprises favorisent l'investissement et donc la création d'emplois, au contraire des augmentations de salaire qui, loin de relancer la demande, pénalisent les entreprises. C'est un peu facile d'incriminer le coût du travail en France, car s'il est plus élevé chez nous que partout ailleurs en Europe – et encore cela reste à démontrer à couverture sociale équivalente – on oublie trop souvent de mentionner qu'il est compensé par des aides de l'État, notamment des allègements de cotisations sociales qui coûtent « *un pognon de dingue* » à la Sécurité sociale ou le Crédit d'impôt pour la

compétitivité et l'emploi (CICE), sans effet ni sur l'une ni sur l'autre malgré les milliards dépensés : Bridgestone aurait en effet perçu pour 2,6 millions d'euros d'aide sans contreparties...

Les causes de la mauvaise santé de notre industrie sont à chercher ailleurs : un tissu industriel composé de grandes entreprises de plus en plus délocalisées, une mauvaise articulation avec la recherche, l'innovation et la formation, des investissements qui délaissent le secteur productif au profit des produits financiers moins risqués, un mauvais positionnement et l'absence de dialogue social. Il en résulte une diminution de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée : passée de 25 % en 1970 à 18 % en 2000, à la veille de l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), elle est aujourd'hui de l'ordre de 10 %. L'état de notre industrie est également le reflet d'une stratégie qui a consisté et consiste toujours en une spécialisation de l'économie française dans les services, notamment le commerce, le tourisme, l'hôtellerie et la restauration. Or, l'histoire économique montre qu'il n'y a pas d'emplois de service sans un secteur industriel florissant : l'industrie permet des gains de productivité donc des hausses de salaires qui se traduisent par des emplois dans les services.

Pour grave qu'elle soit, la situation n'est pas désespérée, pour peu qu'existent une volonté politique et un plan de reconquête qui pourrait s'appuyer sur des mesures de court et moyen terme, notamment la montée en gamme des produits, car ce n'est pas sur le bas de gamme qu'on parviendra à concurrencer les pays à faibles salaires. On peut également favoriser la formation des salariés : des dispositifs existent comme la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences négociable dans les entreprises, mais qui n'est que très rarement utilisée à bon escient. Il serait nécessaire d'envisager un plan de redéploiement de notre industrie sur le long terme, lequel ne sera pas possible, face à des pays qui pratiquent le *dumping* social, fiscal et environnemental et dont des secteurs entiers sont subventionnés à 100 % par leur État, sans des mesures de protection. Depuis 2009, les États-Unis taxent de 35 % l'importation de pneus chinois. Enfin, pourquoi ne pas envisager que les salariés puissent siéger dans les conseils d'administration à partir du moment où ce sont eux qui prennent le plus de risques en cas de fermeture ? Idem pour l'État quand il apporte un soutien financier.

Autant de mesures à mettre en œuvre sans attendre que l'Union européenne se saisisse du sujet, sinon rien ne se fera, ne serait-ce que parce qu'en son sein, les pays membres sont avant tout concurrents. ■

Sommaire

Page 2 – Souveraineté sanitaire : des discours à la réalité. – Pour une politique pharmaceutique saine.

Page 3 – La REM : tempête dans un verre d'eau. – L'Écho du net.

Page 4 – Une menace sur la sécurité de nos données médicales. – La quinzaine sociale.

Page 5 – L'hôpital en voie de guérison ?

Page 6 – Biélorussie : quel avenir ? – Voix étrangères. – Les Faits marquants.

Page 7 – La nouvelle question d'orient.

Pages 8 et 9 – Synthèse : Frédéric Farah et le *Fake State*.

L'impuissance volontaire de l'État.

Page 10 – Le djihadisme français. – Dans les revues.

Page 11 – Hommage à Marc Fumaroli.

Page 12 – Nicolas Baverez et les désillusions du progrès.

Page 13 – Guy Debord. – Hommage à Uderzo.

Page 14 – Royalistes contre nazis : Chavagnes-en-Paillers.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : Pour une relance industrielle.